

CBC (Radio-Canada



Table des matières

Rapport de gestion Faits saillants financiers Faits saillants des activités 1. Le point sur le rendement 1.1 Indicateurs stratégiques 1.2 Indicateurs opérationnels 2. Capacité de produire des résultats 2.1 Personnes et leadership 2.2 Capacité des ressources 3. Résultats et perspectives 3.1 Résultats 3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités 3.3 Le point sur les perspectives et les risques 4. Présentation de l'information financière 4.1 Normes comptables futures 4.2 Principales estimations comptables et jugements importants 4.3 Transactions entre parties liées Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)	Enga	agement	t de CBC/Radio-Canada en matiere de transparence et de responsabilisation	2
Faits saillants des activités 1. Le point sur le rendement 1.1 Indicateurs stratégiques 1.2 Indicateurs opérationnels 2. Capacité de produire des résultats. 2.1 Personnes et leadership 2.2 Capacité des ressources 3. Résultats et perspectives 3.1 Résultats 3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités 3.3 Le point sur les perspectives et les risques 4. Présentation de l'information financière. 4.1 Normes comptables futures 4.2 Principales estimations comptables et jugements importants 4.3 Transactions entre parties liées Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités).	Rapi	port de d	gestion	3
Faits saillants des activités	- 1			
1.1 Indicateurs stratégiques 1.2 Indicateurs opérationnels 2. Capacité de produire des résultats 2.1 Personnes et leadership 2.2 Capacité des ressources 3. Résultats et perspectives 3.1 Résultats 3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités 3.3 Le point sur les perspectives et les risques 4. Présentation de l'information financière 4.1 Normes comptables futures 4.2 Principales estimations comptables et jugements importants 4.3 Transactions entre parties liées Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)				
1.2 Indicateurs opérationnels 2. Capacité de produire des résultats	1.	Le po	int sur le rendement	11
2. Capacité de produire des résultats. 2.1 Personnes et leadership 2.2 Capacité des ressources		1.1	Indicateurs stratégiques	11
2.1 Personnes et leadership 2.2 Capacité des ressources		1.2	Indicateurs opérationnels	12
2.2 Capacité des ressources 3. Résultats et perspectives 3.1 Résultats 3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités 3.3 Le point sur les perspectives et les risques 4. Présentation de l'information financière 4.1 Normes comptables futures 4.2 Principales estimations comptables et jugements importants 4.3 Transactions entre parties liées Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)	2.	Capac	cité de produire des résultats	15
3. Résultats et perspectives 3.1 Résultats 3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités 3.3 Le point sur les perspectives et les risques 4. Présentation de l'information financière 4.1 Normes comptables futures. 4.2 Principales estimations comptables et jugements importants 4.3 Transactions entre parties liées. Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités).		2.1	Personnes et leadership	15
3.1 Résultats 3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités 3.3 Le point sur les perspectives et les risques 4. Présentation de l'information financière 4.1 Normes comptables futures 4.2 Principales estimations comptables et jugements importants 4.3 Transactions entre parties liées Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)		2.2	Capacité des ressources	17
3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités 3.3 Le point sur les perspectives et les risques 4. Présentation de l'information financière 4.1 Normes comptables futures	3.	Résul	tats et perspectives	20
3.3 Le point sur les perspectives et les risques 4. Présentation de l'information financière 4.1 Normes comptables futures		3.1	Résultats	20
4. Présentation de l'information financière 4.1 Normes comptables futures		3.2	Situation financière, flux de trésorerie et liquidités	28
4.1 Normes comptables futures		3.3	Le point sur les perspectives et les risques	30
4.2 Principales estimations comptables et jugements importants 4.3 Transactions entre parties liées Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)	4.	Prése	ntation de l'information financière	32
4.3 Transactions entre parties liées Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)		4.1	Normes comptables futures	32
Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)		4.2	Principales estimations comptables et jugements importants	32
États financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)		4.3	Transactions entre parties liées	32
	Décl	aration	de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs	33
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)	État	s financ	iers consolidés résumés intermédiaires (non audités)	34
motes arrefered aux etats infanoicis consonaes resumes intermedianes (non addites)	Note	es affére	ntes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)	39



Engagement de CBC/Radio-Canada en matière de transparence et de responsabilisation

En tant que radiodiffuseur public national, nous accordons beaucoup d'importance à notre obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens. Pour nous acquitter de nos responsabilités à cet égard, nous publions sur notre site web institutionnel de l'information sur nos activités et sur la gestion des ressources publiques qui nous sont confiées.

RÉPONSES AUX DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

POLITIQUES ET PRATIQUES

- · Normes et pratiques journalistiques
- · Code de conduite

BULLETIN SUR LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILISATION

DIVULGATION PROACTIVE

Pages web sur la divulgation proactive (y compris la publication des frais de déplacement et de représentation du président du Conseil et des membres de la haute direction, et des documents des réunions du Conseil)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

CONFORMITÉ DES RH

- · Rapport sur l'application de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles à Patrimoine canadien
- Bilan annuel sur les parties IV, V et VI de la Loi sur les langues officielles au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi à Emploi et Développement social Canada (EDSC)
- Rapport annuel sur le multiculturalisme à Citoyenneté et Immigration Canada

RAPPORTS INSTITUTIONNELS

- · Rapport annuel déposé au Parlement
- · Plan d'entreprise et Sommaire du Plan d'entreprise
- Rapports financiers trimestriels
- · Rapport annuel du Régime de retraite de Radio-Canada
- · Comptes publics du Canada
- Bulletin de rendement semestriel
- · Rapports de performance environnementale
- · Rapports sur la mise en œuvre des exigences de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels (deux rapports distincts), et sur la divulgation des actes répréhensibles (en vertu de la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles)

COMPARUTIONS DEVANT LES COMITÉS PARLEMENTAIRES

RAPPORTS DES OMBUDSMANS

Le Conseil doit répondre aux rapports des ombudsmans et déposer ses réponses auprès du CRTC

RAPPORTS AU CRTC

- · Renouvellements périodiques des licences
- · Rapports annuels au CRTC:
 - Couvrant chacun des services pour lesquels la Société est titulaire d'une licence (radio, télévision et services spécialisés)
 - * Rapports pour toutes les stations de télévision admissibles au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)
 - Rapports sur les activités des nouveaux médias
- · Rapports sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) - Rapport annuel couvrant les mesures prises pour répondre aux besoins des CLOSM, les résultats des sondages sur la perception des CLOSM à l'égard de la manière dont les services de CBC/Radio-Canada reflètent leurs besoins et leurs réalités, et les rapports sur toutes les émissions produites dans les CLOSM et qui sont à l'image de ces communautés

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (BVG)

· Vérification d'attestation annuelle du BVG



Rapport de gestion

Exigences concernant les rapports trimestriels

Outre un rapport annuel, nous sommes tenus – comme la plupart des sociétés d'État canadiennes sous régime fédéral – de déposer des rapports financiers trimestriels pour les trois premiers trimestres de chaque exercice. Conformément à notre engagement de faire preuve de transparence et d'assurer une surveillance efficiente des fonds publics qui nous sont alloués, nous avons le plaisir de présenter notre rapport trimestriel pour le deuxième trimestre, terminé le 30 septembre 2014.

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par notre auditeur.

Saisonnalité

La majeure partie de nos revenus autogénérés est constituée de revenus publicitaires. Ceux-ci suivent un cycle saisonnier dicté par notre grille de programmation et varient aussi en fonction des conditions du marché, de l'économie en général et du rendement de la grille. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à l'autre. Les dépenses d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier, fluctuant aussi au gré des variations de la grille de programmation.

Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus autogénérés.

Note relative aux déclarations prospectives

Ce rapport renferme des déclarations prospectives sur les objectifs, les stratégies et les résultats d'exploitation et financiers escomptés. Les déclarations prospectives sont basées sur les hypothèses générales suivantes : le financement public de CBC/Radio-Canada demeure conforme aux annonces faites dans le budget fédéral; et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne changera pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section Le point sur les perspectives et les risques du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à notre volonté et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, au marché publicitaire ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

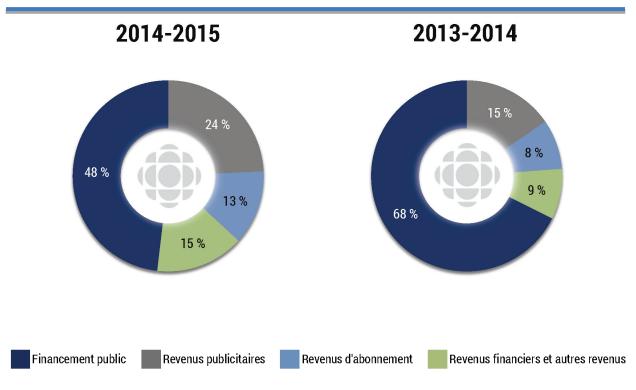
Mesure non conforme aux IFRS

Le présent rapport comprend la mesure « résultat d'exploitation sur une base courante », qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Plus de détails sont fournis à la section 3.1.



Faits saillants financiers

REVENUS ET SOURCES DE FINANCEMENT POUR LE T2



(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Revenus	138 129	127 568	8,3	330 721	311 720	6,1
Dépenses	(362 923)	(387 480)	(6,3)	(832 444)	(854 480)	(2,6)
Financement public ¹	128 177	266 392	(51,9)	375 932	520 374	(27,8)
Résultat avant éléments hors exploitation	(96 617)	6 480	N. S.	(125 791)	(22 386)	N. S.
Résultat net de la période	(53 207)	5 721	N. S.	(86 776)	(24 660)	N. S.
Résultat d'exploitation sur une base courante ²	(55 536)	9 443	N. S.	(67 352)	8 853	N. S.

N. S. non significatif

¹ Des variations du fonds de roulement et le produit de la vente d'une partie de nos titres de capitaux propres dans Sirius XM Canada Holdings Inc. ont réduit le besoin de prélever des crédits d'exploitation au cours du trimestre.

² Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Un rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante est présenté à la section 3.1.



Résultat en IFRS et résultat d'exploitation sur une base courante

Notre résultat en IFRS et notre résultat d'exploitation sur une base courante pour le trimestre considéré reflètent une différence temporaire dans la comptabilisation en résultat du financement public qui est attribuable à une diminution des prélèvements relativement au deuxième trimestre de l'an passé. Des variations du fonds de roulement et le produit de la vente d'une partie de nos titres de capitaux propres dans Sirius XM Canada Holdings Inc. ont réduit le besoin de prélever des crédits d'exploitation au cours du trimestre. Par conséquent, le financement public total comptabilisé en résultat est inférieur de 138,2 millions de dollars (51,9 %) à celui du deuxième trimestre de l'année dernière. D'ici la fin de l'exercice, les crédits d'exploitation devraient néanmoins être inférieurs de 46,3 millions de dollars à ceux de l'exercice précédent, conformément au dernier volet de réductions annoncées dans le budget fédéral de 2012.

Les autres variations observées dans le résultat net en IFRS et dans le résultat d'exploitation sur une base courante découlent principalement des facteurs suivants :

- Une augmentation de 10,6 millions de dollars (8,3 %) des revenus au cours du trimestre considéré comparativement au deuxième trimestre de 2013-2014, principalement attribuable aux revenus publicitaires et aux revenus divers tirés de la diffusion, jusqu'à la mi-juillet, de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014. Cette augmentation a été quelque peu compensée par l'absence de revenus associés à la diffusion des matchs de hockey d'avant-saison en septembre par suite de la fin de notre contrat avec la Ligue nationale de hockey (LNH), par la diminution des contributions du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) liée à l'abolition de ce dernier et, enfin, par l'impact de la faiblesse du marché sur nos revenus publicitaires.
- Une baisse de 24,6 millions de dollars (6,3 %) des dépenses totales au cours du trimestre considéré comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, malgré des coûts de production additionnels associés à la Coupe du monde de la FIFA 2014 et des coûts des cessations d'emploi supplémentaires dans la foulée des réductions de personnel annoncées au trimestre précédent. Pour parvenir à ce résultat, nous avons diminué nos coûts d'exploitation permanents et nos dépenses de programmation pour composer avec des réductions de financement et d'autres défis financiers.
- Le résultat d'exploitation sur une base courante de la période reflète une perte de 55,5 millions de dollars, qui s'explique surtout par le moment auquel les prélèvements sur le financement public ont été effectués, comme il est indiqué plus haut. Ce résultat ne comprend pas les éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation, dont le plus important est la charge de retraite sans effet sur la trésorerie comptabilisée à hauteur de 11,5 millions de dollars. La section 3.1 du présent rapport renferme plus d'informations sur le rapprochement du résultat net en IFRS avec le résultat d'exploitation sur une base courante.



Faits saillants des activités

Mettre en œuvre notre nouveau plan stratégique

Avec sa nouvelle stratégie quinquennale, <u>Un espace pour nous tous</u>, qui nous mènera jusqu'en 2020, CBC/Radio-Canada sera plus présente et plus pertinente, et viable pour les générations futures. Depuis qu'elle en a fait l'annonce en juin dernier, la Société multiplie les communications pour tenir son personnel et les Canadiens au courant des prochaines étapes. Pour plus de détails à ce sujet, consultez la section Autres questions liées aux activités du présent rapport.

Finaliser notre plan stratégique actuel

Nous continuons d'accomplir notre mandat en suivant notre plan stratégique quinquennal 2015 : Partout, Pour tous. Au cours de ce trimestre, nous avons poursuivi des initiatives qui appuient les trois axes stratégiques de ce plan :

- Plus distinctive: programmation réseau et espaces publics nationaux;
- Plus régionale : présence régionale et espaces communautaires;
- Plus numérique : nouvelles plateformes et nouveaux espaces numériques.

Plus distinctive

Pendant le dernier trimestre, nous avons persévéré dans nos efforts pour offrir à nos auditoires, l'année durant, les meilleurs contenus canadiens distinctifs à la télévision, à la radio et sur le web. La couverture multiplateforme de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014⁽¹⁾, par CBC et par Radio-Canada, a été le moment fort de la période estivale. Cet été, l'émission Les chefs! La revanche a été l'émission de télévision francophone la plus populaire, attirant près de 930 000 fidèles téléspectateurs sur ICI Radio-Canada Télé⁽²⁾.

De son côté, CBC Radio One a profité de l'été pour mettre à l'essai de nouveaux contenus. Au nombre des émissions qui se sont particulièrement distinguées, mentionnons Live Through This, des récits d'expériences de survie extraordinaires; Grownups Read Things They Wrote as Kids; The Bugle and the Passing Bell, un retour sur des reportages d'il y a cinquante ans sur la Première Guerre mondiale, à l'occasion du centenaire de cet événement historique; et What a Waste, un examen des déchets de toutes sortes, alimentaires comme nucléaires.

ICI Radio-Canada Télé a conçu une programmation automnale sur mesure pour continuer sur sa lancée des deux dernières années, marquées par l'augmentation de 18,7 % à 20,6 % de sa part d'auditoire aux heures de grande écoute. Combinant nouveautés et émissions vedettes de genres variés dans les blocs d'heures de grande écoute, le réseau a également fait une place à une série humoristique originale, La théorie du K.O., et à une dramatique, Nouvelle adresse. De plus, Le téléjournal poursuit sa transformation en présentant plus de contenus exclusifs et en s'ancrant plus solidement sur les plateformes numériques, comme les réseaux sociaux.

⁽¹⁾ Pour plus d'informations, voir le <u>Rapport financier du premier trimestre 2014-2015</u> (p.7).

⁽²⁾ Source : Numeris (Sondages BBM) – audimètres portables. La donnée correspond à l'auditoire moyen minute sur huit semaines.



Le public a pu aussi découvrir les nouvelles offres interactives et expériences web et mobiles intégrées aux émissions d'ICI Radio-Canada Télé : 30 vies (application bonifiée avec vidéos), Les Parent (bloques alimentés par les trois enfants de la série), Les pêcheurs (magazine de pêche humoristique sur iPad), Nouvelle adresse (application mobile pour iPhone et Android, et websérie), etc.

À la fin de septembre et au début d'octobre, CBC Television a lancé sa saison d'automne avec le mot-clic #FALLforCBC et quatre nouvelles émissions passionnantes : Canada's Smartest Person, animée par Jessi Cruickshank et Jeff Douglas; CBC Selects, une vitrine des meilleures émissions des radiodiffuseurs publics du monde entier; The Honourable Woman, un suspense politique; et Strange Empire, une dramatique western réaliste. L'émission Steven and Chris a été remise à l'antenne le jour avec de nouveaux épisodes, et les heures de grande écoute ont été réservées aux émissions qui ont la faveur du public comme Doc Zone, Dragons' Den, Heartland, Marketplace, Murdoch Mysteries, Republic of Doyle, Rick Mercer Report, the fifth estate, The Nature of Things et This Hour Has 22 Minutes.

À la radio, ICI Radio-Canada Première a proposé le week-end de nouveaux rendez-vous, comme *Les éclaireurs* (santé et consommation), La soirée est (encore) jeune (cinq à sept humoristique), C'est fou... (société, histoire et comportements humains) et En 50 minutes (entrevues avec des humoristes). Pour souligner son dixième anniversaire, ICI Musique a offert une programmation exclusive et a invité l'auditoire à participer sur ICI Musique.ca. Par exemple, le public a pu voter en ligne dans le cadre du concours de la chanson de la décennie et répondre aux questions suivantes sur les réseaux sociaux : « Où étiez-vous il y a dix ans? » et « Quelle musique écoutiez-vous? »

CBC Radio a lancé sa saison régulière le 1^{er} septembre. Anna Maria Tremonti a donné le coup d'envoi à la 13^e saison de The Current, qui présentera toute l'année une série sur un nouveau thème, By Design. Q a aussi repris du service et mettra en ondes deux séries sur des thèmes particuliers : Generation Wars, un regard sur les guerres culturelles intergénérationnelles (Y, X et baby-boomers), et Death Culture, qui se penchera sur la fascination culturelle exercée par la mort et la mortalité. Les auditeurs de CBC Radio One ont aussi retrouvé leurs émissions préférées : As It Happens; Day 6; Living Out Loud; The 180; This Is That et White Coat, Black Art. Susan Bonner a pris les commandes de l'émission World at Six le 2 septembre.

Ce trimestre, nous avons présenté plusieurs grands événements rassembleurs multiplateformes. Le 1er juillet, CBC/Radio-Canada a diffusé des émissions spéciales pour souligner le 147^e anniversaire du Canada. Au total, plus de six millions de Canadiens ont regardé les émissions spéciales le midi et aux heures de grande écoute que leur ont proposées, en français et en anglais, ICI Radio-Canada Télé, ICI RDI, CBC Television et CBC News Network. ICI Radio-Canada.ca et CBC.ca ont couvert l'événement en direct et en continu, et ICI ARTV, ICI Musique, ICI Musique.ca, ICI Radio-Canada.ca et ICI Radio-Canada Première ont illustré cette couverture au moyen de contenus spéciaux et de faits saillants supplémentaires.

En septembre, CBC et Radio-Canada ont présenté des événements culturels importants, tels la cérémonie de remise des prix de l'Association de la musique country canadienne 2014, coanimée par Jann Arden et Rick Mercer (produite en partenariat avec Country Music Television), et le gala des 29es Prix Gémeaux, qui récompensent les meilleures productions télévisuelles et numériques de langue française au Canada.

CBC/Radio-Canada a été le diffuseur officiel au Canada de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014, ainsi que des Jeux du Commonwealth 2014, qui se sont déroulés à Glasgow du 23 juillet au 3 août. Nous avons assuré une couverture multiplateforme : cbcsports.ca a présenté les épreuves du jour en direct et en continu, ainsi qu'une émission de deux heures sur les faits saillants de la journée; le site a également partagé des contenus avec les services de radio et de nouvelles. Par ailleurs, CBC Television et ICI Radio-Canada Télé ont présenté en exclusivité les demi-finales et les finales du tournoi de tennis de la Coupe Rogers.



Encore une fois ce trimestre, nous avons joué un rôle dans la vie culturelle au Canada. La littérature a été à l'honneur grâce aux Prix littéraires Radio-Canada/CBC Literary Awards. Décernés chaque année, ces prix récompensent des écrivains dans les catégories suivantes : nouvelle, récit et poésie. En 2014, CBC a remis le prix de la nouvelle à Jane Eaton Hamilton (Smiley) et le prix de poésie à David Martin (Tar Swan). Radio-Canada a décerné le prix du récit à Joanne Morency (Tes lunettes sans ton regard) et le prix de poésie à Marc-André Moutquin (L'appétit des astres).

Plus régionale



CBC/Radio-Canada a continué d'offrir des contenus qui intéressent les Canadiens, et qui sont importants pour eux, dans toutes les régions du pays. Du 15 août au 9 septembre, les équipes régionales de Radio-Canada ont présenté leurs nouvelles saisons multiplateformes aux communautés francophones du pays en compagnie de personnalités locales et de comédiens des émissions les plus populaires d'ICI Radio-Canada Télé, comme Unité 9. De plus, ICI Acadie a procédé à son lancement d'automne le 15 août lors du Congrès mondial acadien (CMA), la journée même de la fête nationale de l'Acadie, à la suite de l'édition spéciale en direct de Médium large animée par Catherine Perrin.

Le 2 septembre, dans le cadre de ses bulletins d'information télévisés de 18 h qui couvrent l'est du Québec, l'Estrie, la Mauricie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, ICI Radio-Canada Télé a commencé à diffuser une série de reportages produits localement sur des enjeux touchant les collectivités de ces régions. Plusieurs reportages sont rediffusés sur le réseau national. Pour cette nouvelle saison, ICI Manitoba diffuse de nombreux dossiers spéciaux, dont l'ouverture du Musée canadien pour les droits de la personne et une série hebdomadaire de courts reportages sur la Première Guerre mondiale, produite dans l'Ouest. ICI Québec souligne les 50 ans de la télévision à Québec avec une programmation spéciale.

CBC Radio a lancé la nouvelle émission Unreserved, qui propose aux auditeurs d'approfondir les principales nouvelles du moment au sujet des Autochtones du Canada et leur fait connaître la musique des artistes autochtones les plus en vue au pays. Unreserved est présentée tous les samedis sur les ondes de CBC Radio One en Saskatchewan, au Manitoba, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut (et diffusée en continu partout au Canada). En septembre, pendant la campagne électorale au Nouveau-Brunswick, CBC et Radio-Canada ont mis toutes leurs plateformes à l'écoute des électeurs, avec l'aide de leurs équipes régionales. Deux assemblées publiques, un débat des chefs et une émission spéciale le soir du vote ont tenu les auditoires en haleine. Le soir du vote, le 22 septembre, les internautes ont pu profiter pleinement de l'expérience électorale sur CBC.ca et ICI Radio-Canada.ca grâce à l'outil interactif Elector, utilisé également pour les élections au Québec et en Ontario en 2014.

Parallèlement, les élections municipales d'octobre ont suscité un intérêt grandissant. Cet automne, CBC Ottawa a lancé #CBCStreetTalk et des personnalités de l'antenne locale se sont rendues dans les 23 circonscriptions électorales de la ville pour avoir une idée précise des attentes réelles des citoyens à l'égard des politiciens. Les Ottaviens ont eu l'occasion de parler aux équipes de tournage, et pouvaient également participer à la conversation sur Twitter ou télécharger leurs propres vidéos sur Facebook.



Plus numérique



Les applications interactives web et mobiles ainsi que les productions originales numériques continuent d'être des éléments clés de la stratégie numérique des Services français et s'attirent le respect de l'industrie. Au gala des 29^{es} Prix Gémeaux, Radio-Canada a remporté six prix pour des productions numériques, notamment pour ses applications associées au magazine documentaire *Océania* sur ICI EXPLORA et *Qu'est-ce qu'on mange pour souper?* sur ICI Radio-Canada Télé. La déclinaison de ce rendez-vous culinaire à la télévision, sur le web et sur les médias sociaux a inspiré au Fonds des médias du Canada l'idée d'en faire une étude de cas pour illustrer comment une émission peut susciter la mobilisation de l'auditoire sur de multiples plateformes (3).

CBC News et CBC Radio ont aussi continué à donner la priorité aux plateformes mobiles en revoyant complètement la conception de leurs applications pour optimiser leur performance sur iOS 8. Ces applications peuvent être personnalisées, pour créer une expérience utilisateur plus personnelle et transparente.

Cet été, ICI ARTV a décidé d'innover et d'aller au-devant de son auditoire en lui donnant rendez-vous sur son site web pour regarder le pilote de la nouvelle émission d'humour *PaparaGilles* et lui soumettre des suggestions d'améliorations avant le lancement officiel à l'automne. Pour la nouvelle saison, les populaires émissions *ARTVstudio* et *C'est juste de la TV* ont bonifié leur offre numérique en proposant plus de nouveaux contenus, de fonctions interactives et de vidéos en ligne. ICI ARTV poursuit sa mission d'accroître la notoriété de la génération montante de créateurs en diffusant la nouvelle série documentaire originale *Les contemporains*, qui permet de suivre la démarche créatrice de six artistes de la relève en arts visuels. La chaîne a aussi remis, en juillet, ses premières bourses en arts numériques à quatre artistes dont les œuvres ont été exposées à l'ARTVstudio.

Toujours pour la rentrée, ICI RDI propose, entre autres, la série *La grande guerre des nations* à l'émission *Les grands reportages*, permettant de revivre les moments charnières de la Première Guerre mondiale. Par ailleurs, la croissance du nombre d'abonnés à ICI EXPLORA (plus de 500 000) a facilité le développement de trois nouvelles productions originales pour l'automne : *Le monde de demain, Génie extrême* et *Planète techno*.

En juillet, CBC a annoncé la tenue du concours *ComedyCoup*, véritable révolution dans la façon de découvrir des humoristes prometteurs et de favoriser l'épanouissement de leur talent. Pendant 10 semaines, les participants issus de toutes les régions du Canada créeront et diffuseront des contenus innovateurs sur des plateformes numériques et les médias sociaux. Leur objectif : s'attirer un public fidèle et faire une percée dans l'industrie, une étape déterminante. Également ce trimestre, CBC Music, en collaboration avec la Banque TD, a lancé *Rock ton campus*, un concours musical pancanadien ouvert aux étudiants de niveau collégial et universitaire au terme duquel le meilleur groupe sur le campus sera sélectionné parmi toutes les œuvres musicales soumises. L'initiative vise à donner un coup de pouce aux artistes canadiens de la prochaine génération.

Le 28 septembre, Peter Mansbridge, présentateur du rendez-vous d'information *The National* sur CBC Television, a animé une émission-débat spéciale en direct, dans le cadre de *Cross Country Checkup*, depuis le nouveau campus de l'Université de Waterloo à Stratford, en Ontario, qui mise sur le numérique. L'émission portait sur l'avenir et la place des bibliothèques à l'ère de Google.

O

⁽³⁾ Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : http://trends.cmf-fmc.ca/fr/blog/le-succes-de-quest-ce-quon-mange-pour-souper-engagement-360-et-coaching-en/



Autres questions liées aux activités

À la suite de l'annonce de notre nouveau plan stratégique, le président-directeur général, Hubert T. Lacroix, a lancé une série de visites en avril pour informer plus en détail les employés et les parties intéressées dans les régions, notamment à Edmonton, Halifax, Regina, Ottawa, Toronto et Montréal. Ensuite, M. Lacroix a amorcé une tournée régionale en septembre. À ses premiers arrêts à Winnipeg et à Saint-Boniface, il a rencontré le personnel de la Société, les parties intéressées, les étudiants des universités et les médias. À la fin du mois, il a poursuivi sa tournée à Moncton et à Fredericton. Sa visite à Fredericton a coïncidé avec la réunion du Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada. Ces réunions organisées dans les régions, lorsqu'une telle initiative est possible et financièrement responsable, constituent pour le Conseil une occasion précieuse de tisser des liens avec les leaders des collectivités locales.

À la mi-septembre, CBC/Radio-Canada a participé aux audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans le cadre de l'instance publique Parlons télé pour exposer son point de vue sur une transformation possible du système canadien de la télévision. Nos représentants ont concentré leur intervention sur des solutions applicables à l'ensemble de l'industrie. Ils ont soumis à l'organisme de réglementation plusieurs recommandations, dont : la distribution obligatoire d'un petit service de base entièrement canadien pour donner encore plus de choix aux consommateurs et une place prépondérante aux services canadiens; l'établissement de mesures pour protéger la distribution de services indépendants sur des plateformes multiples afin de maintenir la diversité des voix dans le système de radiodiffusion; la mise sur pied d'un nouveau fonds pour soutenir les nouvelles locales; la possibilité pour les télédiffuseurs généralistes qui choisissent de mettre fin à la transmission en direct de négocier des droits d'affiliation. Nous croyons que cela contribuera au maintien de la télévision locale et encouragera la neutralité technologique dans l'avenir de la télévision au Canada.

Dans Un espace pour nous tous, nous nous sommes engagés à réduire notre empreinte immobilière de 50 % d'ici 2020 afin d'investir davantage dans nos contenus. Ce trimestre, nous avons confirmé la vente de notre immeuble à Windsor, dont nous sommes maintenant un des locataires. De plus, l'équipe de CBC/Radio-Canada à Sudbury quittera l'immeuble à multiples étages qu'elle occupe actuellement pour emménager dans un lieu plus pratique, efficace et économique l'an prochain.

Perspectives

La Société présentera un certain nombre d'événements dans les prochains mois.

Pour se conformer à une condition de sa licence, Radio-Canada tient au moins tous les deux ans des consultations officielles avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) de chacune des régions du Canada atlantique, de l'Ontario, de l'Ouest canadien et du Nord afin de discuter des enjeux qui influencent leur essor et leur vitalité. Les 22 et 23 octobre, Radio-Canada a consulté la population de l'Ontario à Sudbury. Le printemps dernier, la consultation de la région de l'Ouest avait pris place à Edmonton.

Radio-Canada présentera deux grands événements au prochain trimestre : le 36^e Gala de l'ADISQ (Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo), qui honore l'industrie musicale québécoise, à la fin d'octobre, et l'émission spéciale de la veille du jour de l'An le 31 décembre. La cérémonie de remise du prix Banque Scotia Giller et le Canadian International Television Festival ont eu lieu en novembre. L'assemblée publique annuelle de CBC/Radio-Canada a eu lieu le 19 novembre à Montréal et a présenté un débat exhaustif sur la transformation de la Société en lien étroit avec le plan stratégique, *Un espace pour nous tous*.

En octobre, la Société a annoncé la conclusion d'un partenariat avec Bell Média et Rogers Communications pour la couverture des Jeux Olympiques de 2018 et de 2020. Vu notre prestation exceptionnelle à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver 2014 de Sotchi en février dernier, les Canadiens peuvent compter sur nous pour leur offrir, de façon responsable sur le plan financier, encore plus de contenus olympiques passionnants sur la plateforme de leur choix et là où ils seront.



1. Le point sur le rendement

Comme nous l'expliquons ci-dessous, nos indicateurs de rendement clés (IRC) sont de deux ordres :

Les *indicateurs stratégiques* intègrent les résultats des sondages réalisés pour mesurer notre efficacité à nous acquitter de notre mandat et le degré d'adéquation entre notre programmation et nos principes directeurs. Ils tiennent également compte de la part de contenu canadien dans nos émissions télévisées.

Les *indicateurs opérationnels* prennent en considération la part d'auditoire, le nombre de visiteurs sur nos sites web, le nombre d'abonnés à nos services et les revenus réalisés par les Services français et les Services anglais.

Le Rapport annuel 2013-2014 renferme de plus amples renseignements.

1.1 Indicateurs stratégiques

Évaluation de nos succès à l'égard de 2015 : Partout, Pour tous

Un des piliers de la *Stratégie 2015* était l'établissement d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer notre rendement. Nous avons créé un bulletin de rendement qui nous permet d'établir dans quelle mesure nos services sont conformes au mandat de la Société en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, et notre programmation adhère aux principes directeurs de notre plan.

Deux fois par an, en janvier et en juin, nous présentons ce bulletin de rendement à notre Conseil d'administration. Nous publions une version condensée du <u>bulletin</u> remis au Conseil sur le site web institutionnel de la Société. Le plus récent bulletin de rendement date de juin 2014. Le prochain sera inclus dans le rapport financier du troisième trimestre, qui sera publié en février 2015.

Outre le suivi du rendement global à l'égard de l'application de la *Stratégie 2015*, nous avons mis au point des IRC propres aux Services français et aux Services anglais. Ces indicateurs servent à mesurer, de façon générale, le succès de chacune des composantes médias, en tenant compte de l'étendue de ses activités. Ils sont tirés des plans de gestion préparés par les composantes médias et reflètent les points de comparaison et les tendances en matière de rendement.

Les indicateurs propres aux chaînes spécialisées, aux nouvelles plateformes et aux revenus sont évalués à compter du début de l'exercice financier; les résultats du deuxième trimestre 2014-2015 se trouvent à la section 1.2 du présent rapport.

Les cibles annuelles pour 2014-2015 correspondant à ces indicateurs de rendement sont également indiquées, à côté des résultats de l'exercice précédent.



Mesure du contenu canadien

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) établit les attentes en matière de contenu canadien pour la télévision en général et fixe les conditions de licence pour ICI Radio-Canada Télé et CBC Television⁽⁴⁾. Pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion, au moins 75 % du contenu diffusé doit être canadien. Durant les heures de grande écoute, un minimum de 80 % du contenu diffusé doit être canadien. Ces deux mesures sont des moyennes calculées sur toute l'année de radiodiffusion, soit du 1er septembre au 31 août. Le tableau ci-dessous donne les résultats à ce jour pour l'année de radiodiffusion en cours et ceux de l'année précédente complète. Au cours de ces deux périodes, ICI Radio-Canada Télé et CBC Television ont dépassé les conditions de licence et les attentes du CRTC en matière de contenu canadien, que ce soit pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion ou aux heures de grande écoute. L'un des principaux objectifs de la Stratégie 2015 est justement d'accroître l'offre de programmation canadienne.

		Attentes annuelles-réglementation ¹ /	Résultats 1 ^{er} sept. 2013	Résultats 1 ^{er} sept. 2012
Contenu canadien		Conditions de licence ²	au 31 août 2014	au 31 août 2013
ICI Radio-Canada Télé				
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	89 %	84 %
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	90 %	91 %
CBC Television				
Journée de radiodiffusion	(lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	94 %	93 %
Heures de grande écoute	(lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	91 %	86 %

¹ Durant l'année de radiodiffusion 2012-2013, la teneur en contenu canadien constituait une « attente »

1.2 Indicateurs opérationnels

Outre le suivi du rendement global à l'égard de l'application de la Stratégie 2015 (voir la section 1.1 plus haut), nous avons mis au point des indicateurs de rendement clés (IRC) pour nos services.

Comme ces indicateurs sont des outils indispensables pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs stratégiques et de nos plans opérationnels, ils sont revus chaque année dans le cadre des plans de gestion des composantes médias.

Les indicateurs opérationnels tiennent compte de la part d'auditoire, du nombre de visiteurs sur nos sites web, du nombre d'abonnés à nos services et des revenus réalisés.

Le présent rapport comprend une liste partielle des IRC, car la majorité des principaux indicateurs sont évalués à partir de septembre. Comme ces données ne sont pas disponibles avant l'automne pour CBC Television, CBC Radio, ICI Radio-Canada Télé, ICI Radio-Canada Première et ICI Musique, elles seront présentées dans le rapport du troisième trimestre.

² À compter de l'année de radiodiffusion 2013-2014, la teneur en contenu canadien constituait une « condition de licence »

⁽⁴⁾ Les conditions concernant la teneur en contenu canadien à respecter qui ont été imposées à nos services de télévision, ICI Radio-Canada Télé et CBC Television, lors du renouvellement des licences en mai 2013 sont entrées en vigueur le 1er septembre 2013. Avant l'année de radiodiffusion 2013-2014, les pourcentages établis ne constituaient que des attentes.



Services français

Exception faite des revenus autogénérés, les résultats de Radio-Canada pour le premier semestre de l'exercice correspondent aux cibles annuelles.

La fréquentation des pages web régionales d'ICI Radio-Canada.ca est actuellement supérieure à la cible annuelle. Elle tient à notre couverture multiplateforme exceptionnelle d'un nombre croissant de sujets d'intérêt régional pour les collectivités francophones partout au Canada.

Les revenus autogénérés totaux sont en deçà de la cible annuelle en raison du ralentissement persistant du marché publicitaire. Ce manque à gagner est légèrement compensé par la hausse des revenus attribuables à la croissance observée dans les services offerts aux producteurs indépendants et dans les activités de distribution du contenu.

	Cibles annuelles 2014-2015	1 ^{er} avril au 30 septembre 2014	Résultats annuels 2013-2014	1 ^{er} avril au 30 septembre 2013
Télévision				
ICI RDI, ICI ARTV, ICI EXPLORA				
Part d'auditoire de la journée complète, avril à mars ¹	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,3 %
Service régional				
Pages web régionales				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars ²	0,592 million	0,680 million	0,660 million	0,709 million
Sites web				
ICI.Radio-Canada.ca, ICI.Tou.tv, ICIMusique.ca, RCInet.ca, ICI.ARTV.ca et ICI.EXPLORAtv.ca				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars ²	1,8 million	1,8 million	2,0 millions	2,0 millions
Chaînes de télévision spécialisées				
ICI RDI				
Abonnés	11,1 millions	11,2 millions	11,1 millions	11,1 millions
ICI ARTV				
Abonnés	2,0 millions	2,0 millions	2,0 millions	2,0 millions
ICI EXPLORA				
Abonnés	0,5 million	0,5 million	0,5 million	0,4 million
Revenus ³				
Services généralistes, spécialisés et en ligne	246,1 M\$	113,2 M\$	243,3 M\$	114,8 M\$

¹Source : Numeris (Sondages BBM), audimètres portables (PPM), francophones au Québec abonnés à la chaîne sur le câble, personnes âgées de 2 ans et plus.

²Source : comScore, personnes âgées de 2 ans et plus.

³Les revenus de la chaîne ICI ARTV sont intégrés à 100 % même si CBC/Radio-Canada ne détient qu'une part de 85 % dans la chaîne. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds créé par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Les crédits FAPL ci-inclus reflètent la réduction éventuelle due à l'abolition de ce Fonds d'ici le 31 août 2014.



Services anglais

Grâce à leur rendement depuis le début de l'exercice, les Services anglais sont en bonne voie d'atteindre, ou de dépasser, les attentes fixées pour les indicateurs pertinents au deuxième trimestre. Pendant ce trimestre, les nombres d'abonnés à CBC News Network et à documentary ainsi que les revenus globaux ont tous été conformes ou supérieurs à la cible établie.

Dans l'univers numérique, les moyennes mensuelles de visiteurs uniques de CBC.ca et du contenu régional de CBC ont également évolué de façon favorable par rapport aux cibles. La diffusion de contenus relatifs à la Coupe du monde de la FIFA a contribué à rapprocher de sa cible la moyenne mensuelle de visiteurs uniques de CBC.ca, tandis que des événements de premier plan, comme le conflit de travail des enseignants en Colombie-Britannique et les élections municipales en Ontario, ont tiré vers le haut la moyenne mensuelle de visiteurs uniques du contenu régional du site.

À la fin du trimestre, la part d'auditoire (personnes âgées de 2 ans et plus) de CBC News Network correspondait presque à la cible de l'exercice et le nombre d'abonnés de la chaîne se maintenait sensiblement au niveau enregistré dernièrement.

	Cibles annuelles 2014-2015	1 ^{er} avril au 30 septembre 2014	Résultats annuels 2013-2014	1 ^{er} avril au 30 septembre 2013
Télévision				
CBC News Network				
Part d'auditoire de la journée complète, avril à mars ¹	1,6 %	1,5 %	1,6 %	1,6 %
Service régional				
Pages d'accueil régionales ²				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars	S. O.	S. O.	0,941 million	0,981 million
Contenu régional				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars	3,7 millions	3,9 millions	N. D.	N. D.
Site web				
CBC.ca				
Moyenne mensuelle, visiteurs uniques, avril à mars ³	7,0 millions	7,1 millions	7,1 millions	6,9 millions
Chaînes de télévision spécialisées		_		
CBC News Network				
Abonnés	11,2 millions	11,4 millions	11,3 millions	11,3 millions
documentary				
Abonnés	2,7 millions	2,7 millions	2,7 millions	2,7 millions
Revenus ⁴				
Services généralistes, spécialisés et en ligne	298 M\$	194 M\$	390 M\$	180 M\$
C. O. cono chiet / N. D. non diagonible		•	•	

S. O. sans objet / N. D. non disponible

Source: BBM Canada, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus. CBC News Network, exercice 2014-2015: semaines 32+ pour l'année de diffusion 2013-2014, et semaines 1 à 4 pour l'année de diffusion 2014-2015; exercice 2013-2014: semaines 32+ pour l'année de diffusion 2012-2013 et semaines 1 à 31 pour l'année de diffusion 2013-2014.

²A compter de cette année, cet indicateur est mesuré en fonction du nombre mensuel moyen de visiteurs uniques pour tout le contenu régional, et non plus simplement pour les pages d'accueil régionales (pages de destination). Compte tenu de l'évolution du comportement de l'auditoire, qui accède maintenant au contenu par recherche directe ou par liens dans les médias sociaux, il n'est plus justifié d'utiliser la page d'accueil comme page de destination pour mesurer l'auditoire. Cette nouvelle mesure est désormais mieux adaptée aux tendances observées parmi l'auditoire.

³Source : comScore, personnes âgées de 2 ans et plus.

⁴Les revenus de la chaîne documentary sont intégrés à 100 %, même si CBC/Radio-Canada ne détient qu'une part de 82 % dans la chaîne. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds créé par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Les crédits FAPL ci-inclus reflètent la réduction éventuelle due à l'abolition de ce Fonds d'ici le 31 août 2014. Les montants excluent également les revenus tirés de l'accord avec Rogers Communications Inc. pour la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à Hockey Night in Canada (HNIC).



2. Capacité de produire des résultats

2.1 Personnes et leadership

Au deuxième trimestre de l'exercice en cours, l'équipe de Personnes et Culture s'est principalement concentrée sur la mise en œuvre des réaménagements des effectifs prévus dans le budget 2014-2015 et sur les initiatives à réaliser prochainement pour concrétiser la nouvelle stratégie de la Société, *Un espace pour nous tous*. Elle s'est ainsi attelée à bonifier les possibilités d'apprentissage et de développement, à répondre aux besoins de nos employés qui sont, ou peuvent être, touchés par la transformation qui prendra corps dans les mois et les années à venir, et à bien d'autres choses encore.

Réaménagement des effectifs

Les réaménagements des effectifs en cours au sein de la Société comprennent à la fois ceux qui ont été annoncés en avril dernier dans le cadre du budget 2014-2015 et ceux qui découlent de l'exécution des premières phases du nouveau plan stratégique quinquennal, *Un espace pour nous tous*. Ce plan prévoit que, d'ici 2020, les effectifs de la Société seront réduits de 1 000 à 1 500 employés.

En ce qui concerne les réductions de personnel incluses dans le budget 2014-2015, la majorité des employés concernés ont été avisés et nous ont quittés; les derniers postes à abolir seront désignés plus tard cet automne. La première phase de réductions (environ 400 équivalents à temps plein) du nouveau plan stratégique a été annoncée le 30 octobre 2014. La plupart des employés touchés seront avisés d'ici la fin de novembre, et les autres, au dernier trimestre de l'exercice 2014-2015.

Apprentissage et Développement

Les unités des Services français, des Services anglais et des services institutionnels responsables des activités d'apprentissage et de développement organisationnel ont été amalgamées à la fin de mai 2014. Dans une optique de centralisation et de collaboration, le nouveau groupe a reçu le mandat d'ouvrir la voie à l'excellence dans toutes nos activités. Il met ainsi à la disposition de la Société une expertise et un soutien cruciaux en matière d'apprentissage et de gestion du changement. En particulier, ses compétences en services mobiles et en développement du leadership, ainsi que ses services-conseils en développement organisationnel pour les grands projets concourent à la réussite de la mise en œuvre du plan stratégique *Un espace pour nous tous*.



Relations de travail et conventions collectives de syndicats d'artistes

En juin, la Société et la section locale 675 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP 675) ont conclu le renouvellement des clauses salariales jusqu'à échéance de la convention collective, le 20 septembre 2015. Cette entente prévoit une première augmentation des salaires de base de 1,4 % rétroactive au 23 septembre 2013 ainsi qu'une seconde augmentation des salaires de base de 1,4 % entrant en vigueur le 22 septembre 2014.

En août, CBC/Radio-Canada et l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA) ont conclu une entente de principe en vue de repousser au 30 juin 2015 la date d'expiration des conventions collectives pour les secteurs de la télévision et de la radio, initialement fixée au 1er juillet 2014. L'entente comportait une augmentation de 1,5 % des tarifs minimums prescrits par les deux conventions, rétroactivement au 1^{er} juillet 2014, et a été entérinée en septembre.

En septembre également, le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a rendu une décision favorable à la demande de CBC/Radio-Canada concernant la révision de la structure syndicale de ses employés travaillant au Québec et à Moncton. Cette structure, en place depuis 1995, comprend quatre unités de négociation. La Société estime que, pour évoluer dans l'environnement hautement concurrentiel d'aujourd'hui et répondre adéquatement aux attentes des auditoires, un allègement de la structure s'impose.

Enfin, une entente de principe est intervenue ce trimestre entre CBC/Radio-Canada et la Fédération canadienne des musiciens (FCM) et sera soumise à la ratification des membres au courant de l'année. L'entente expirerait le 30 septembre 2015 et comprendrait une augmentation de 1 % pour chaque année de l'entente.

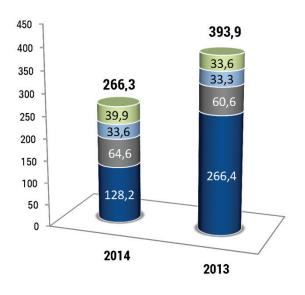


2.2 Capacité des ressources

Nous disposons de quatre sources de financement direct : les crédits parlementaires pour les activités d'exploitation et les dépenses en immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement, et les revenus financiers et autres revenus.

REVENUS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Trois mois terminés le 30 septembre



- Le financement public comptabilisé en résultat était de 128,2 millions de dollars ou inférieur de 138,2 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'an passé.
- Des variations du fonds de roulement et l'encaissement du produit de la vente d'une partie de nos titres de capitaux propres dans Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM) ont réduit le montant du financement public prélevé et comptabilisé en résultat ce trimestre.

(en millions de dollars canadiens)



La section 3 Résultats et perspectives renferme une analyse détaillée des écarts entre exercices.



Financement public

Comme cela a été mentionné plus haut, il y a eu un moindre besoin de prélever du financement public ce trimestre. Ainsi, le financement public comptabilisé a représenté approximativement 48 % des revenus totaux et des sources de financement de la Société au deuxième trimestre de 2014-2015. Cela comprenait 25,2 millions de dollars attribuables à l'amortissement du financement des immobilisations différé.

Dans son budget de 2012, le gouvernement fédéral a annoncé des réductions du financement mises en œuvre graduellement sur plus de trois ans. Les réductions nous visant s'élèvent maintenant à 115,0 millions de dollars par an. D'ici la fin de l'exercice en cours, le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation devrait s'établir à 929,3 millions de dollars, soit 46,3 millions de dollars de moins que l'an passé.

Un gel du financement au titre de l'inflation salariale pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016 a été confirmé par le gouvernement dans sa Mise à jour économique de novembre 2013. Cela signifie que toute hausse au titre de l'inflation salariale consentie aux employés de CBC/Radio-Canada doit être financée par des réductions de coûts dans d'autres secteurs. La direction devrait donc dégager 15,0 millions de dollars en économies de coûts chaque année pour accorder des augmentations de salaire de 1,5 % en moyenne.

Revenus publicitaires

Nous tirons des revenus de la vente de publicité sur nos chaînes de télévision généraliste et sur nos chaînes spécialisées, à l'antenne de CBC Radio 2 et d'ICI Musique, et sur d'autres plateformes. Au cours du deuxième trimestre 2014-2015, ces revenus ont représenté environ 24 % du total des revenus et des sources de financement de la Société. La proportion des revenus publicitaires par rapport au total des revenus et des sources de financement diminuera en raison de la fin, en juin 2014, de notre entente avec la LNH. Les coûts associés à la diffusion et à la production du hockey diminueront aussi du même coup.

Les revenus publicitaires constatés au premier trimestre sont normalement plus élevés que ceux du deuxième trimestre en raison du caractère saisonnier de la grille de radiodiffusion.

Revenus d'abonnement

Les revenus d'abonnement de nos services spécialisés – CBC News Network, documentary, ICI EXPLORA, ICI ARTV, ICI RDI, le nouveau forfait Extra d'ICI Tou.tv et Curio.ca - ont représenté environ 13 % du total des revenus et des sources de financement au deuxième trimestre de 2014-2015.



Revenus financiers et autres revenus

Les revenus financiers et les autres revenus, qui comprennent les contributions provenant du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) et du Fonds des médias du Canada (FMC), ainsi que les revenus issus d'activités comme la vente d'émissions, la location de cars de reportage à des tiers, la location d'actifs immobiliers et d'espaces aux sites d'émetteurs, et le marchandisage, ont compté pour environ 15 % du total des revenus et des sources de financement pour le deuxième trimestre 2014-2015. De cette somme, les contributions provenant du FAPL se sont élevées à 4,8 millions de dollars. Le Fonds a été éliminé le 31 août 2014.

Capacité d'emprunt

Le paragraphe 46(1) de la Loi sur la radiodiffusion accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts ne dépassant pas 220,0 millions de dollars, ou des emprunts de tout montant supérieur autorisés par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3.1) de la Loi stipule que notre plan d'emprunt doit être inclus dans notre Plan d'entreprise pour être approuvé par le ministre des Finances.

En septembre 2014, le ministre a donné son accord de principe à des emprunts totaux jusqu'à concurrence de 25,0 millions de dollars pour l'exercice 2014-2015. Les lignes directrices établies par le ministère des Finances limitent nos activités d'emprunt à des initiatives à court terme, avec une période de récupération d'un maximum de six ans. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

En vertu du paragraphe 47(1) de la Loi sur la radiodiffusion, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté (l'État). Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes nos actions et décisions lorsque nous exécutons notre mandat, et elle en assume tous les risques financiers. En d'autres mots, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.



3. Résultats et perspectives

3.1 Résultats

Sommaire - résultat net

(en milliers de dollars canadiens)		Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six terminés le 30 s		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Revenus	138 129	127 568	8,3	330 721	311 720	6,1
Dépenses	(362 923)	(387 480)	(6,3)	(832 444)	(854 480)	(2,6)
Financement public	128 177	266 392	(51,9)	375 932	520 374	(27,8)
Résultat avant éléments hors exploitation	(96 617)	6 480	N. S.	(125 791)	(22 386)	N. S.
Éléments hors exploitation	43 410	(759)	N. S.	39 015	(2 274)	N. S.
Résultat net de la période	(53 207)	5 721	N. S.	(86 776)	(24 660)	N. S.
Résultat d'exploitation sur une base courante ¹	(55 536)	9 443	N. S.	(67 352)	8 853	N. S.

N. S. non significatif

Notre résultat en IFRS et notre résultat d'exploitation sur une base courante pour le trimestre considéré reflètent une différence temporaire dans la comptabilisation en résultat du financement public qui est attribuable à une diminution des prélèvements relativement au deuxième trimestre de l'an passé. Des variations du fonds de roulement et le produit de la vente d'une partie de nos titres de capitaux propres dans Sirius XM Canada Holdings Inc. (Sirius XM) ont réduit le besoin de prélever des crédits d'exploitation au cours du trimestre. Par conséquent, le financement public total comptabilisé en résultat est inférieur de 138,2 millions de dollars (51,9 %) à celui du deuxième trimestre de l'année dernière. D'ici la fin de l'exercice, les crédits d'exploitation devraient néanmoins être inférieurs de 46,3 millions de dollars à ceux de l'exercice précédent, conformément au dernier volet de réductions annoncées dans le budget fédéral de 2012.

¹ Le résultat d'exploitation sur une base courante n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Un rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante est présenté ci-dessous.



Résultat en IFRS

L'augmentation de 10,6 millions de dollars (8,3 %) des revenus au cours du trimestre considéré comparativement au deuxième trimestre de 2013-2014 est principalement attribuable aux revenus publicitaires et aux revenus divers tirés de la diffusion, jusqu'à la mi-juillet, de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014. Cette augmentation a été quelque peu compensée par l'absence de revenus associés à la diffusion des matchs de hockey d'avant-saison en septembre par suite de la fin de notre contrat avec la Ligue nationale de hockey (LNH), par la diminution des contributions du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) liée à l'abolition de ce dernier le 31 août 2014 et, enfin, par l'impact de la faiblesse du marché publicitaire sur nos revenus autogénérés.

Comme il est indiqué plus haut, le financement public constaté à des fins comptables est en baisse de 138,2 millions de dollars (51,9 %) ce trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. À la fin de l'exercice, le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation sera entièrement prélevé.

Nos dépenses d'exploitation ont diminué de 24,6 millions de dollars (6,3 %) grâce à la mise en œuvre réussie d'initiatives de gestion des coûts. Ces diminutions ont été compensées en partie par des coûts de production additionnels associés à la Coupe du monde de la FIFA 2014 et des coûts de cessation d'emploi supplémentaires dans la foulée des réductions de personnel annoncées au trimestre précédent.

Le résultat avant éléments hors exploitation correspond à une perte de 96,6 millions de dollars. Des gains hors exploitation de 43,4 millions de dollars ont fait passer cette perte à 53,2 millions de dollars. Le gain le plus important provient de la vente d'une partie des titres de capitaux propres que nous détenons dans SiriusXM. Le résultat net comprend également des éléments qui ne nécessitent pas d'apport en fonds d'exploitation ou qui ne contribuent pas aux fonds d'exploitation pour la période considérée, comme il est expliqué ci-après.

Rapprochement du résultat net en IFRS avec le résultat d'exploitation sur une base courante

CBC/Radio-Canada définit le résultat d'exploitation sur une base courante comme le résultat net en IFRS diminué des ajustements pour les dépenses qui n'exigent pas le décaissement de fonds d'exploitation sur une période d'un an et des ajustements pour les revenus qui ne génèrent pas de fonds d'exploitation sur une période d'un an. La direction se sert de cette mesure pour suivre la performance de la Société et pour tenir le budget de la Société en équilibre constant avec la méthodologie du financement public. Nous considérons qu'elle constitue une information complémentaire utile pour les lecteurs de nos rapports financiers, même s'il est vrai qu'elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et qu'il est peu probable qu'elle puisse être comparée avec les mesures présentées par d'autres entreprises.

Un ajustement est effectué pour éliminer les dépenses sans effet sur la trésorerie au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, qui représentent l'excédent des dépenses calculées selon les IFRS sur les cotisations monétaires réelles de la période. Des ajustements concernent également l'amortissement d'immobilisations ainsi que l'amortissement du financement des immobilisations différé, tous des éléments hors trésorerie. D'autres postes moins significatifs principalement reliés aux avantages du personnel, auxquels des fonds ne sont pas affectés ou qui ne génèrent pas de fonds dans la période considérée, sont ajustés aux fins du rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation sur une base courante.



Ce trimestre, une perte de 55,5 millions de dollars a été enregistrée au titre du résultat d'exploitation sur une base courante, ce qui représente une baisse de 65,0 millions de dollars par rapport à l'an dernier. Cette baisse s'explique principalement par la diminution du prélèvement sur le financement public effectué ce trimestre et comptabilisé en résultat, comme nous l'avons mentionné dans la section portant sur le résultat net en IFRS. La diminution du prélèvement sur le financement public comptabilisé a été en partie compensée par des sources additionnelles de fonds d'exploitation dans le trimestre provenant de la vente de certaines de nos actions dans SiriusXM, de revenus plus élevés et de coûts d'exploitation plus bas et du produit à recevoir sur une demande d'indemnité d'assurance. Depuis le début de l'exercice, les mêmes facteurs expliquent en grande partie la diminution de notre résultat d'exploitation sur une base courante, s'élevant à une perte de 67.4 millions de dollars. D'autres explications de ces facteurs sont fournies dans les sections ci-après.

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les t terminés le 3			Pour les terminés le 3		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Résultat net de la période	(53 207)	5 721	N. S.	(86 776)	(24 660)	N. S.
Éléments ne contribuant pas aux fonds d'exploitation ou ne nécessitant pas d'apport en fonds d'exploitation						
Avantages du personnel	11 484	15 532	(26,1)	23 883	31 617	(24,5)
Dépréciation, amortissement et coûts de mise hors service, déduction faite de l'amortissement du financement des						
immobilisations différé	6 045	3 138	92,6	11 122	7 846	41,8
Congés annuels non budgétaires	(10 676)	(8 241)	29,5	(1 993)	3 337	(159,7)
Autres	(9 182)	(6 707)	36,9	(13 588)	(9 287)	46,3
Résultat d'exploitation sur une base courante	(55 536)	9 443	N. S.	(67 352)	8 853	N. S.

N. S. non significatif

Sommaire – total du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre			
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %	
Résultat net de la période	(53 207)	5 721	N. S.	(86 776)	(24 660)	N. S.	
Autres éléments du résultat global	113 988	6 204	N. S.	57 915	145 319	N. S.	
Total du résultat global de la période	60 781	11 925	N. S.	(28 861)	120 659	N. S.	

N. S. non significatif

Outre l'incorporation de la charge de retraite dans le résultat net, les réévaluations trimestrielles des régimes d'avantages du personnel postérieurs à l'emploi, dont les régimes de retraite, ont entraîné la comptabilisation, au titre des autres éléments du résultat global, de 114,0 millions de dollars pour le trimestre et de 57,9 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Ceci est le résultat de réévaluations sans effet sur la trésorerie qui sont attribuables à des changements dans les hypothèses actuarielles et le rendement des actifs du régime.



Revenus

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les t terminés le 3				six mois 30 septembre	
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Revenus publicitaires						
Services anglais	36 789	32 485	13,2	127 601	113 719	12,2
Services français	27 829	28 158	(1,2)	64 573	65 044	(0,7)
	64 618	60 643	6,6	192 174	178 763	7,5
Revenus d'abonnement						
Services anglais	18 829	18 763	0,4	37 579	37 542	0,1
Services français	14 818	14 581	1,6	29 949	28 721	4,3
	33 647	33 344	0,9	67 528	66 263	1,9
Revenus financiers et autres revenus						
Services anglais	17 737	12 934	37,1	31 144	27 006	15,3
Services français	9 672	10 318	(6,3)	17 034	19 777	(13,9)
Services institutionnels	12 455	10 329	20,6	22 841	19 911	14,7
	39 864	33 581	18,7	71 019	66 694	6,5
TOTAL	138 129	127 568	8,3	330 721	311 720	6,1

Les paragraphes qui suivent expliquent les augmentations des revenus de 10,6 millions de dollars (8,3 %) au deuxième trimestre de 2014-2015 et de 19,0 millions de dollars (6,1 %) au premier semestre de 2014-2015, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.



Revenus publicitaires

Les revenus publicitaires des Services anglais ont connu des hausses de 4,3 millions de dollars (13,2 %) au deuxième trimestre de 2014-2015, et de 13,9 millions de dollars (12,2 %) depuis le début de l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La diffusion de la Coupe du monde de la FIFA en juin et en juillet a été le principal moteur de ces hausses. Cependant, les ventes publicitaires ont été compensées en partie par la perte de revenus associés à la diffusion des matchs de hockey d'avant-saison en septembre par suite de la fin de notre contrat avec la LNH et par la présentation de moins de matchs des séries éliminatoires au premier trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Du côté des Services français, les revenus publicitaires du trimestre et du semestre sont demeurés assez stables. La diffusion de la Coupe du monde de la FIFA a eu un effet favorable, mais qui a été compensé par les conséquences négatives de la faiblesse du marché.

Revenus d'abonnement

Les revenus d'abonnement ont progressé de 0,3 million de dollars (0,9 %) au deuxième trimestre de 2014-2015 et de 1,3 million de dollars (1,9 %) depuis le début de l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces résultats favorables tiennent à la popularité accrue d'ICI EXPLORA et au lancement du nouveau forfait Extra d'ICI Tou.tv.

Revenus financiers et autres revenus

Les revenus financiers et autres revenus ont augmenté de 6,3 millions de dollars (18,7 %) au deuxième trimestre de 2014-2015 et de 4,3 millions de dollars (6,5 %) depuis le début de l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Ces augmentations s'expliquent essentiellement par la croissance des revenus en matière de droits numériques des Services anglais générés par la Coupe du monde de la FIFA et par les revenus provenant de la présentation, à titre de diffuseur-hôte, de la Coupe du monde féminine U-20 de la FIFA. Des revenus ont également découlé de l'accord passé avec Rogers pour la poursuite de la couverture du hockey à l'émission Hockey Night in Canada, en vertu duquel CBC offre certains services et du temps d'antenne à cette entreprise. Les autres revenus des services institutionnels ont été stimulés par une hausse des revenus tirés des droits de retransmission et de la location de l'espace inutilisé dans nos installations, conformément à notre intention de réduire notre empreinte immobilière. Ces revenus supplémentaires ont été compensés en partie par une diminution, au deuxième trimestre, des contributions du FAPL, respectivement de 1,7 million de dollars pour les Services anglais et de 1,5 million de dollars pour les Services français. Depuis le début de l'exercice, les contributions du FAPL ont diminué de 5,9 millions de dollars pour les Services anglais et de 3,6 millions de dollars pour les Services français.



Dépenses d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les t terminés le 3			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias						
Services anglais	184 651	200 125	(7,7)	467 911	472 035	(0,9)
Services français	151 712	159 424	(4,8)	321 308	326 335	(1,5)
	336 363	359 549	(6,4)	789 219	798 370	(1,1)
Transmission, distribution et collecte	17 508	17 670	(0,9)	34 022	35 089	(3,0)
Administration nationale	2 462	2 600	(5,3)	5 072	5 259	(3,6)
Paiements aux stations privées	605	647	(6,5)	1 198	1 268	(5,5)
Charges financières	7 860	7 796	0,8	15 274	15 567	(1,9)
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(1 875)	(782)	139,8	(12 341)	(1 073)	N. S.
TOTAL	362 923	387 480	(6,3)	832 444	854 480	(2,6)

N. S. non significatif

Les paragraphes qui suivent expliquent les baisses des dépenses d'exploitation de 24,6 millions de dollars (6,3 %) au deuxième trimestre et de 22,0 millions de dollars (2,6 %) depuis le début de l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Services de télévision, de radio et de nouveaux médias

Au deuxième trimestre, les dépenses des Services anglais et des Services français ont baissé respectivement de 15,5 millions de dollars (7,7 %) et de 7,7 millions de dollars (4,8 %). Ces diminutions sont surtout attribuables à la baisse des dépenses de programmation dans le cadre d'initiatives visant à réduire nos coûts d'exploitation permanents. Elles ont été compensées en partie par des dépenses engagées pour la diffusion, jusqu'à la mi-juillet, des matchs de la Coupe du monde de la FIFA et par les coûts de cessation d'emploi dans la foulée des réductions budgétaires annoncées cette année.

Depuis le début de l'exercice, les dépenses des Services français et des Services anglais se sont abaissées respectivement de 5,0 millions de dollars (1,5 %) et de 4,1 millions de dollars (0,9 %), en raison d'initiatives visant à réduire les coûts de programmation et de collecte des nouvelles. Ces fluctuations vers le bas ont été compensées en partie par une augmentation des coûts de cessation d'emploi comptabilisés dans l'ensemble de la Société dans la foulée des annonces des réductions budgétaires, et par les dépenses entraînées par la couverture de la Coupe du monde de la FIFA 2014.

Transmission, distribution et collecte

Les dépenses de transmission, de distribution et de collecte ont fléchi de 0,2 million de dollars (0,9 %) au deuxième trimestre et de 1,1 million de dollars (3,0 %) depuis le début de l'exercice, en raison principalement d'une baisse des coûts de mise hors service des sites d'émetteurs de la télévision analogique par rapport à l'exercice précédent.



Autres dépenses d'exploitation

Au deuxième trimestre, l'augmentation de notre quote-part des profits de l'entreprise associée de 1,1 million de dollars (139,8 %) est liée à un dividende ordinaire de 1,9 million de dollars reçu pour nos titres de capitaux propres de SiriusXM. Cette quote-part a augmenté de 11,3 millions de dollars depuis le début de l'exercice, principalement grâce à un dividende spécial de 10,4 millions de dollars reçu de SiriusXM.

Financement public

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités						
d'exploitation	102 000	237 698	(57,1)	322 036	462 824	(30,4)
Crédit parlementaire pour le fonds de						
roulement	1 000	1 000	-	2 000	2 000	-
Amortissement du financement des						
immobilisations différé	25 177	27 694	(9,1)	51 896	55 550	(6,6)
TOTAL	128 177	266 392	(51,9)	375 932	520 374	(27,8)

Le crédit parlementaire pour les activités d'exploitation est inférieur de 135,7 millions de dollars (57,1 %) au deuxième trimestre et de 140,8 millions de dollars (30,4 %) depuis le début de l'exercice à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces diminutions ont donné lieu à une comptabilisation du financement public en revenu moins élevé dans l'ensemble pour ce trimestre et depuis le début de l'exercice. Les crédits parlementaires sont comptabilisés en fonction des besoins prévus, compte tenu des revenus et des dépenses budgétés pour la période.

Ceci a réduit notre besoin de prélever du financement public durant la période du fait de variations du fonds de roulement et de la vente d'une partie de nos titres de capitaux propres dans SiriusXM. D'ici la fin de l'exercice, le financement public total comptabilisé pour les activités d'exploitation devrait être inférieur de 46,3 millions de dollars à celui de l'exercice précédent, conformément à la mise en œuvre de la dernière phase du budget fédéral de 2012.

Le financement des immobilisations est comptabilisé comme un financement des immobilisations différé. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles et incorporelles sont utilisées dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.



Éléments hors exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre			Pour les s terminés le 30		
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Gain sur la vente d'actions Gain (perte) sur la sortie d'immobilisations	33 548	-	N. S.	33 548	-	N. S.
corporelles	9 862	(759)	N. S.	5 467	(2 274)	N. S.
TOTAL	43 410	(759)	N. S.	39 015	(2 274)	N. S.

N. S. non significatif

Deux principaux événements sont à l'origine des gains hors exploitation de 43,4 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre. En juillet, nous avons vendu une partie des titres de capitaux propres que nous détenons dans SiriusXM, pour une contrepartie de 33,5 millions de dollars. Nous avons également comptabilisé dans la même période un gain de 9,9 millions de dollars sur la sortie d'immobilisations corporelles, qui est essentiellement composé d'une réclamation aux fins de l'assurance pour un car de reportage incendié que nous avions amorti complètement le trimestre dernier. Ces facteurs ont donné lieu à un gain hors exploitation de 39,0 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Ce gain a toutefois été compensé en partie par l'amortissement complet du car de reportage et par d'autres pertes nettes occasionnées par la sortie d'actifs liée à la poursuite de la modernisation de nos équipements.

Total du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre			
	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %
Résultat net de la période	(53 207)	5 721	N. S.	(86 776)	(24 660)	N. S.
Autres éléments du résultat global Réévaluations des régimes de retraite à						
prestations définies	113 988	6 204	N. S.	57 915	145 319	N. S.
Total du résultat global de la période	60 781	11 925	N. S.	(28 861)	120 659	N. S.

N. S. non significatif

Outre le résultat net, les autres éléments du résultat global résultant des réévaluations de notre régime de retraite et de nos régimes d'avantages ont porté le résultat global total à 60,8 millions de dollars dans le trimestre. Depuis le début de l'exercice, le résultat global total correspond à une perte de 28,9 millions de dollars. D'importantes variations hors trésorerie des obligations et des actifs de notre régime de retraite quand les résultats réels ou les taux d'intérêt diffèrent des hypothèses actuarielles sont à l'origine de ces résultats. Chaque trimestre, nous comptabilisons immédiatement ces variations dans les autres éléments du résultat global.

Le solde du trimestre pour les autres éléments du résultat global, soit 114,0 millions de dollars, tient à un écart favorable entre le rendement réel des actifs du régime et leur rendement hypothétique.

D'autres renseignements sur notre régime de retraite sont fournis à la note 10 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires.



3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2014 sont résumés dans le tableau suivant. Notre solde de trésorerie s'élevait à 92,8 millions de dollars au 30 septembre 2014, comparativement à 62,0 millions de dollars au 31 mars 2014.

Position de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les tr terminés le 30			Pour les six mois terminés le 30 septembre			
7	2014	2013	Écart en %	2014	2013	Écart en %	
Trésorerie – Début de la période	136 822	63 898	114,1	61 974	51 459	20,4	
Variations de la période							
Flux de trésorerie liés aux activités							
d'exploitation	(91 073)	5 928	N. S.	(18 488)	23 472	N. S.	
Flux de trésorerie affectés aux activités de							
financement	(3 816)	(3 506)	8,8	(29 650)	(29 269)	1,3	
Flux de trésorerie liés aux activités							
d'investissement	50 832	15 327	N. S.	78 929	35 985	N. S.	
Écart net	(44 057)	17 749	N. S.	30 791	30 188	2,0	
Trésorerie – Fin de la période	92 765	81 647	13,6	92 765	81 647	13,6	

N. S. non significatif

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 91,1 millions de dollars dans le trimestre, contre des entrées de trésorerie de 5,9 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, elles ont donné lieu à des sorties de 18,5 millions de dollars, comparativement à des entrées de 23,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces fluctuations sont attribuables à des variations normales du fonds de roulement et au moment où le crédit parlementaire a été prélevé à des fins opérationnelles. Au deuxième trimestre de l'exercice en cours, nos sorties de trésorerie ont été inhabituellement élevées parce que nous avons reporté les prélèvements sur le financement public. Nous avons préféré utiliser d'abord des fonds qui provenaient des revenus publicitaires associés aux Jeux Olympiques de Sotchi et du produit de la vente d'une partie des titres de capitaux propres que nous détenons dans Sirius XM Canada Holdings Inc. (Sirius XM).



Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie correspondant à celles de l'exercice précédent, tant pour le deuxième trimestre que pour le premier semestre de l'exercice. Ces sorties, évaluées respectivement à 3,8 millions de dollars dans le trimestre et à 29,7 millions de dollars depuis le début de l'exercice, ont trait à des paiements effectués à des titres variés : intérêts, remboursements semestriels des obligations émises par le Centre canadien de radiodiffusion, effets à payer et obligation au titre de contrats de location-financement.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 50,8 millions de dollars dans le trimestre, contre 15,3 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse a découlé principalement de la vente, en juillet, d'une partie des titres de capitaux propres détenus dans SiriusXM, qui a rapporté 33,5 millions de dollars, et de la vente d'immobilisations, dont le produit s'est élevé à 3,4 millions de dollars ce trimestre. Ces deux apports de fonds ont également porté les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement à 78,9 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Nous avons aussi reçu, depuis le début de l'exercice, plus de dividendes sur notre participation dans SiriusXM du fait du dividende spécial de 10,4 millions de dollars distribué au premier trimestre.



3.3 Le point sur les perspectives et les risques

CBC/Radio-Canada fait face à d'importants défis financiers en 2014-2015 alors qu'elle s'efforce de réaliser ses objectifs stratégiques, tout en gérant un déficit budgétaire.

Comme nous l'avons annoncé le 10 avril 2014, pour équilibrer nos budgets dans l'avenir, nous devons réduire de 130 millions de dollars nos dépenses opérationnelles, ce qui comprend l'élimination de 657 postes à temps plein. De ce chiffre, 573 postes ont été éliminés en 2014-2015, et les autres le seront au cours des deux prochaines années. Notre plan financier fera l'objet d'une surveillance étroite et, le cas échéant, il sera adapté. Notre réussite dépend de notre capacité d'atteindre les cibles de génération de revenus et de réduction de coûts, ainsi que de la vitalité du marché de la publicité.

Le 26 juin 2014, nous avons dévoilé notre nouvelle stratégie Un espace pour nous tous, qui nous aidera à continuellement nous adapter et à demeurer pertinents dans un environnement instable. Il s'agit d'un cadre de référence qui permet à la Société de faire des choix stratégiques alors même que les conditions du marché et les habitudes des auditoires se transforment. Les trois secteurs prioritaires sont la pertinence, l'agilité organisationnelle et la viabilité financière.

CBC/Radio-Canada doit créer un modèle financier durable s'appuyant sur une structure de coûts gérable, une source de revenus adéquate et fiable, ainsi qu'un flux de trésorerie disponible suffisant pour investir dans l'avenir. Notre plan financier soutient *Un espace pour nous tous* en poursuivant quatre objectifs :

- Réduire les coûts fixes de base afin d'équilibrer le budget pour l'avenir proche;
- Créer une réserve pour aider à gérer le risque financier ou pour investir dans des initiatives stratégiques;
- Réinvestir conformément aux priorités stratégiques;
- Diversifier les revenus et partager les risques au moyen de partenariats.

Nous achevons actuellement un examen approfondi des économies proposées, et nous finaliserons notre plan financier quinquennal complet à l'automne 2014. La plupart des employés concernés par l'abolition, annoncée le 30 octobre, de 400 postes à temps plein dans le cadre de la première phase de la mise en œuvre du plan stratégique seront avisés d'ici la fin de novembre, et les autres, au dernier trimestre de l'exercice 2014-2015.

L'entente visant les droits de diffusion télévisuelle et numérique conclue par CBC avec la Lique nationale de hockey (LNH) s'est terminée en juin 2014. Rogers Communications Inc. (Rogers) a obtenu les droits exclusifs de diffusion du hockey pour les 12 prochaines années, à compter de la saison de hockey 2014-2015. Le 25 novembre 2013, la Société a signé une entente avec Rogers qui prévoit la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à Hockey Night in Canada (HNIC). En vertu de cette entente, nous continuons de diffuser HNIC, une icône culturelle canadienne, pendant les quatre prochaines années, mais nous ne payons plus les droits de diffusion et nous ne percevons plus les revenus publicitaires qui y sont associés. Nous fournissons également des ressources de production pour les matchs diffusés sur CBC et demeurons propriétaires de la marque HNIC.

Le gouvernement a confirmé qu'il réinstaurait le gel du financement au titre de l'inflation salariale pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016. Les réductions annoncées récemment tiennent compte des répercussions de cette décision.



Les examens des politiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), comme l'initiative *Parlons télé*, peuvent mener à des changements réglementaires ayant des effets sur l'exploitation de nos réseaux de télévision ainsi que sur nos revenus de publicité et d'abonnement. Dans le mémoire que nous avons déposé auprès du CRTC dans le cadre de l'instance *Parlons télé*, et lors de notre intervention à l'audience publique du CRTC le 12 septembre 2014, nous nous sommes principalement intéressés à des solutions applicables à l'ensemble de l'industrie et nous avons mis en évidence les deux principaux points suivants :

- Nous sommes en accord avec le nouveau cadre favorable au consommateur que le CRTC et le gouvernement ont proposé pour la télévision, qui repose sur un modèle de services à la carte et un petit forfait de services de base obligatoire sur le câble. Notre appui est cependant conditionnel à la mise en place de mécanismes qui permettront de protéger les radiodiffuseurs indépendants (comme nous) des pratiques anticoncurrentielles des grands fournisseurs intégrés verticalement.
- Nous sommes favorables à l'idée d'assujettir les radiodiffuseurs généralistes au libre jeu du marché. Ils pourront ainsi négocier un tarif pour leurs services avec les fournisseurs de télévision par câble et par satellite comme le font les services spécialisés.

Nous avons par ailleurs soumis deux nouvelles propositions à l'examen du CRTC :

- Le Conseil pourrait mettre sur pied un nouveau fonds de nouvelles locales. Ce fonds, qui servirait à renouveler et à rendre plus novatrice l'offre de nouvelles télévisées locales dans les marchés locaux partout au pays, serait financé de la même façon que l'ancien FAPL l'était jusqu'à tout récemment.
- Le CRTC pourrait exiger que les fournisseurs de services par contournement, comme Netflix, contribuent à la production de programmation canadienne de la même façon que les autres distributeurs comme Bell, Rogers, Vidéotron et Shaw.

Nous nous attendons à ce que notre portefeuille immobilier génère des revenus accrus, à mesure que nous louerons les locaux inutilisés dans certains de nos immeubles. Nous envisageons également de réduire nos coûts totaux d'occupation et notre risque immobilier en vendant et en libérant certains immeubles que nous détenons pour louer des locaux convenant mieux à nos activités. Par exemple, nous continuons de louer l'espace inutilisé au Centre canadien de radiodiffusion; dans le trimestre, environ 26 000 pieds carrés ont été loués, portant à 194 000 pieds carrés la superficie totale déjà louée. Nous nous préparons aussi à quitter, en novembre 2014, les deux immeubles dont nous sommes propriétaires à Halifax pour déménager dans un immeuble loué. Nous devrions recevoir au printemps 2015 des propositions en réponse à une demande de propositions (DP) lancée pour le réaménagement de notre établissement de Montréal. Comme nous l'avons annoncé dans le cadre d'*Un espace pour nous tous*, nous avons haussé notre cible de réduction de nos infrastructures immobilières afin de diminuer au moins de moitié notre empreinte actuelle – ce qui représente deux millions de pieds carrés – d'ici 2020.

Le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a récemment rendu une décision favorable à la demande de CBC/Radio-Canada concernant la révision de la structure syndicale de ses employés travaillant au Québec et à Moncton. Cette structure, en place depuis 1995, comprend quatre unités de négociation. La Société estime que, pour réussir dans l'environnement concurrentiel d'aujourd'hui et répondre adéquatement aux attentes des auditoires, un allègement de cette structure s'impose.

CBC/Radio-Canada a obtenu les droits de diffusion au Canada des Jeux Olympiques qui auront lieu à Pyeongchang, en Corée du Sud, en 2018 et à Tokyo, au Japon, en 2020.

Une analyse détaillée des risques et des stratégies d'atténuation est incluse dans le Rapport annuel 2013-2014.



4. Présentation de l'information financière

4.1 Normes comptables futures

Des informations relatives aux changements comptables qui prendront effet pendant l'exercice 2014-2015 et aux prises de position comptables publiées qui entreront en vigueur dans les années à venir sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

4.2 Principales estimations comptables et jugements importants

Le compte rendu de notre situation financière et de notre résultat d'exploitation repose sur nos états financiers consolidés résumés intermédiaires, qui ont été préparés conformément aux IFRS. Les principales estimations comptables et les jugements importants sont présentés à la note 4 de nos états financiers annuels. Ce trimestre, une nouvelle estimation importante a été faite quant à la valeur du temps d'antenne publicitaire qui ne reviendra pas à la Société conformément à l'entente conclue avec Rogers. Des renseignements complets sur cette question figurent à la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

4.3 Transactions entre parties liées

Participation dans une entreprise associée

Le 28 juillet 2014, nous avons vendu 4,8 millions d'actions de catégorie A de Sirius XM Canada Holdings Inc. (Sirius XM), ce qui a abaissé notre participation dans les capitaux propres et notre participation avec droit de vote dans Sirius à respectivement 10,2 % et 9,7 %.

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Comme il est indiqué à la note 16 des états financiers consolidés, nous avons versé des cotisations à titre d'employeur à nos régimes à prestations définies, auxquels nous avons également fourni des services de gestion et d'administration.



Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels consolidés conformément à la norme IAS 34 : *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés.

Hubert T. Lacroix,

Président-directeur général

Michael Mooney

Vice-président et chef de la direction financière par

intérim

Ottawa, Canada

20 novembre 2014



État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014 (Révisés)
ACTIF		
Courant		
Trésorerie	92 765	61 974
Créances clients et autres créances (NOTE 3)	174 191	277 020
Programmation (NOTE 4)	226 569	211 728
Stocks de marchandisage	242	257
Charges payées d'avance	24 428	21 134
Billets à recevoir	2 389	2 308
Investissement dans un contrat de location-financement	2 663	2 568
Instruments financiers dérivés	255	681
Actifs classés comme détenus en vue de la vente (NOTE 5)	1 788	6 890
	525 290	584 560
Non courant	004.701	0.46 507
Immobilisations corporelles (NOTE 5)	904 701	946 537
Immobilisations incorporelles (NOTE 6)	24 813	23 396
Actifs sous contrats de location-financement	29 736	34 083
Programmation (NOTE 4)	102 371	11 986
Billets à recevoir	44 755	45 961
Investissement dans un contrat de location-financement	48 783	50 138
Charges différées	13 285	10 032
Participation dans une entreprise associée (NOTE 7)	1 100 444	1 855
TOTAL DE L'ACTIF	1 168 444 1 693 734	1 123 988 1 708 548
PASSIF	1 093 734	1 700 040
Courant		
Créditeurs et charges à payer (NOTE 8)	84 683	106 297
Provisions (NOTE 9)	38 622	32 623
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 10)	124 153	140 525
Passif de programmation (NOTE 4)	15 151	-
Dette obligataire	21 377	21 101
Obligations au titre de contrats de location-financement	12 058	11 743
Effets à payer	8 206	8 124
Revenus différés	22 894	9 423
Passif d'encaissement anticipé	1 875	1 875
·	329 019	331 711
Non courant		
Revenus différés	49 102	18 205
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 10)	164 526	198 570
Passif de programmation (NOTE 4)	41 868	-
Dette obligataire	258 042	264 599
Obligations au titre de contrats de location-financement	27 528	33 676
Effets à payer	103 759	106 930
Financement des immobilisations différé (NOTE 12)	512 341	518 272
	1 157 166	1 140 252
Capitaux propres		
Résultats non distribués	207 100	236 117
Total des capitaux propres attribuables à la Société	207 100	236 117
Participations ne donnant pas le contrôle	449	468
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	207 549	236 585
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 693 734	1 708 548

Éventualités (NOTE 9) et engagements (NOTE 17)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.



État consolidé résumé intermédiaire du résultat (non audité)

milliers de dollars canadiens) Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2014	2013	2014	2013
REVENUS (NOTE 11)				
Publicité	64 618	60 643	192 174	178 763
Revenus d'abonnement	33 647	33 344	67 528	66 263
Autres revenus	37 111	31 291	65 968	62 238
Revenus financiers	2 753	2 290	5 051	4 456
	138 129	127 568	330 721	311 720
DÉPENSES				
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	336 363	359 549	789 219	798 370
Transmission, distribution et collecte	17 508	17 670	34 022	35 089
Administration nationale	2 462	2 600	5 072	5 259
Paiements aux stations privées	605	647	1 198	1 268
Charges financières	7 860	7 796	15 274	15 567
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(1 875)	(782)	(12 341)	(1 073)
	362 923	387 480	832 444	854 480
Perte d'exploitation avant financement public et éléments hors				
exploitation	(224 794)	(259 912)	(501 723)	(542 760)
FINANCEMENT PUBLIC (NOTE 12)				
Crédit parlementaire pour les activités d'exploitation	102 000	237 698	322 036	462 824
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1 000	1 000	2 000	2 000
Amortissement du financement des immobilisations différé	25 177	27 694	51 896	55 550
	128 177	266 392	375 932	520 374
Résultat avant éléments hors exploitation	(96 617)	6 480	(125 791)	(22 386)
ÉLÉMENTS HORS EXPLOITATION				
Gain sur la vente d'actions (NOTE 7)	33 548	-	33 548	-
Gain (perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles	9 862	(759)	5 467	(2 274)
	43 410	(759)	39 015	(2 274)
Résultat net de la période	(53 207)	5 721	(86 776)	(24 660)
Résultat net attribuable :				
À la Société	(53 258)	5 704	(86 932)	(24 738)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	51	17	156	78
	(53 207)	5 721	(86 776)	(24 660)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.



État consolidé résumé intermédiaire du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septem	
	2014	2013	2014	2013
RÉSULTAT GLOBAL				
Résultat net de la période	(53 207)	5 721	(86 776)	(24 660)
Autres éléments du résultat global - non reclassés ultérieurement dans le				
résultat net				
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies				
(NOTE 10)	113 988	6 204	57 915	145 319
Total du résultat global de la période	60 781	11 925	(28 861)	120 659
Total du résultat global attribuable :				
À la Société	60 730	11 908	(29 017)	120 581
Aux participations ne donnant pas le contrôle	51	17	156	78
	60 781	11 925	(28 861)	120 659

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.



État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mo	is terminés le 30 septembre 201	4
	Résultats non distribués et	Participations	
	total des capitaux propres	ne donnant	
	attribuables à la Société	pas le contrôle	Total
Solde au 30 juin 2014	146 370	573	146 943
Variations de la période			
Résultat net de la période	(53 258)	51	(53 207)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies			
(NOTE 10)	113 988	-	113 988
Total du résultat global pour la période	60 730	51	60 781
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	(175)	(175)
Solde au 30 septembre 2014	207 100	449	207 549
	Pour les trois mo	ois terminés le 30 septembre 201	3
	Résultats non distribués et	Participations	
	total des capitaux propres	ne donnant	
	attribuables à la Société	pas le contrôle	Total
Solde au 30 juin 2013	159 065	621	159 686
Variations de la période			
Résultat net de la période	5 704	17	5 721
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies			
(NOTE 10)	6 204	-	6 204
Total du résultat global pour la période	11 908	17	11 925
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	(226)	(226)
Solde au 30 septembre 2013	170 973	412	171 385
	Pour les six moi	s terminés le 30 septembre 2014	4
	Résultats non distribués et	Participations	
	total des capitaux propres	ne donnant	
	attribuables à la Société	pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2014	236 117	468	236 585
Variations de la période			
Résultat net de la période	(86 932)	156	(86 776)
Réévaluations au titre des régimes de retraite à prestations définies			
(NOTE 10)	57 915	-	57 915
Total du résultat global pour la période	(29 017)	156	(28 861)
Distributions aux actionnaires sans contrôle		(175)	(175)
Solde au 30 septembre 2014	207 100	449	207 549

non distribués et capitaux propres bles à la Société 50 392	Participations ne donnant pas le contrôle 560	Total 50 952
50 392	560	50 952
(24 738)	78	(24 660)
145 319	-	145 319
120 581	78	120 659
-	(226)	(226)
170 973	412	171 385
-	120 581	120 581 78 - (226)



État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie (non audité)

en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le	e 30 septembre	Pour les six mois terminés le	30 septembre
•	2014	2013	2014	2013
LUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)				
CTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net de la période	(53 207)	5 721	(86 776)	(24 660
Ajustements:				
(Gain) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	(9 862)	759	(5 467)	2 274
Gain sur la vente d'actions (NOTE 7)	(33 548)	-	(33 548)	-
Revenus financiers	(2 753)	(2 290)	(5 051)	(4 456
Charges financières	7 860	7 796	15 274	15 567
Variation de la juste valeur des instruments financiers				
désignés comme des actifs financiers à la juste valeur				
par le biais du résultat net	(77)	242	426	175
Amortissement des immobilisations corporelles	27 560	28 713	55 855	57 514
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 620	1 630	3 217	3 358
Amortissement d'actifs sous contrats de location-financement	2 112	2 062	4 226	4 124
Quote-part des profits de l'entreprise associée	(1 875)	(782)	(12 341)	(1 073
Variation des charges différées	(2 924)	(1 703)	(3 253)	(3 374
Variation de l'actif de programmation [non courant]	(89 895)	(5 235)	(89 801)	(7 503
Variation du passif de programmation [courant et non courant]	56 702	-	56 702	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	(25 177)	(27 694)	(51 896)	(55 550
(NOTE 12)				
Variation du crédit parlementaire d'exploitation reporté	-	(13 886)	-	34 024
Variation des revenus différés [non courant]	31 170	(88)	30 214	(37
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres				
avantages du personnel [courant]	(10 676)	(8 241)	(1 992)	3 337
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres				
avantages du personnel [non courant]	11 478	15 527	23 871	31 606
Accroissement des billets à recevoir	(5)	(4)	(10)	(9
Variations du fonds de roulement (NOTE 14)	424	3 401	81 862	(31 845
	(91 073)	5 928	(18 488)	23 472
CTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement des obligations au titre de contrats de				
location-financement	(2 969)	(2 668)	(5 830)	(5 406
Remboursement de la dette obligataire	=	=	(6 090)	(5 656
Remboursement d'effets à payer	=	-	(3 069)	(2 930
Distributions aux actionnaires sans contrôle	(175)	=	(175)	-
Intérêts payés	(672)	(838)	(14 486)	(15 277
	(3 816)	(3 506)	(29 650)	(29 269
CTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Crédit parlementaire pour le financement des immobilisations				
(NOTE 12)	22 000	25 189	45 965	51 153
Acquisition d'immobilisations corporelles (NOTE 5)	(10 643)	(13 093)	(20 138)	(21 005
Acquisition d'immobilisations incorporelles (NOTE 6)	(1 906)	(2 614)	(4 860)	(5 362
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	2 524	591	3 374	1 127
Produit de la vente d'actions (NOTE 7)	33 548	-	33 548	-
Recouvrement des billets à recevoir	565	526	1 120	1 044
Recouvrement de créances au titre de contrats de location-financement	598	558	1 187	1 107
Dividendes reçus	1 875	1 875	14 196	3 348
Intérêts reçus	2 271	2 295	4 537	4 573
	50 832	15 327	78 929	35 985
ariation de la trésorerie	(44 057)	17 749	30 791	30 188
résorerie, début de la période	136 822	63 898	61 974	51 459
résorerie, fin de la période	92 765	81 647	92 765	81 647



Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2014 (non audités)

(En milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

À titre de radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada (la Société) offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, de télévision et de nouveaux médias présentant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

La Société est une société d'État fédérale domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 20 novembre 2014.

2. Principales méthodes comptables

A. Déclaration de conformité

La Société a établi les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34).

B. Base de préparation

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* stipule que la plupart des sociétés d'État mères doivent établir et rendre public un rapport financier trimestriel conforme à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires n'ont pas été audités ou révisés par l'auditeur externe de la Société.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont des états résumés, comme le permet IAS 34. À ce titre, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans un jeu complet d'états financiers. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé à cette date.



Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles qui ont été indiquées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société, à l'exception des méthodes découlant de l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS) nouvelles et révisées exposées à la note 2C et du changement de présentation comptable décrit à la note 2E.

Sources principales d'incertitude relative aux estimations et jugements importants

Pour préparer les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la date de ces états, ainsi que sur la valeur des revenus et des charges présentés dans la période. Elle doit également fournir toutes les informations s'y rapportant.

La direction revoit régulièrement les estimations et tout changement est comptabilisé de façon prospective et inclus dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat de la période du changement, si le changement ne concerne que cette période, ou de la période du changement et des périodes ultérieures, si celles-ci sont également concernées par le changement. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. De même, les jugements importants sont revus à chaque période de présentation de l'information financière.

Depuis la publication des derniers états financiers consolidés annuels audités de la Société au 31 mars 2014, la Société a décelé une autre source principale d'incertitude relative aux estimations, à savoir :

La Société a estimé la valeur de la contrepartie non monétaire de la sous-licence obtenue de Rogers Communications Inc. pour la diffusion de Hockey Night in Canada au cours des quatre prochaines années.

C. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

La Société a adopté les nouvelles prises de position suivantes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ou par l'IFRS Interpretations Committee, et les a appliquées le 1^{er} avril 2014. Ces prises de position n'ont eu aucun effet sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 septembre 2014 et pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014.

Modifications apportées à IAS 36 Dépréciation d'actifs

IAS 36 a été modifiée en mai 2013 afin de prescrire la présentation d'informations supplémentaires sur l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dépréciés, particulièrement si cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014.

IFRIC 21 Droits ou taxes

IFRIC 21, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, a été publiée en mai 2013. Cette interprétation donne des indications sur le moment où il faut comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par un gouvernement. Elle touche à la fois les droits ou les taxes qui entrent dans le champ d'application d'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, et les droits ou les taxes dont l'échéance et le montant sont certains.



D. Changements futurs de méthodes comptables

La Société a examiné les prises de position comptables, tant nouvelles que révisées, qui ont été publiées ainsi que les améliorations annuelles apportées en continu dans les cycles 2010-2012, 2011-2013 et 2012-2014. Les conclusions tirées quant à l'impact attendu des changements futurs de méthodes comptables pourraient être modifiées jusqu'à ce que les normes soient adoptées intégralement.

Après une évaluation complète, la Société a conclu qu'une fois appliquées, les modifications et les améliorations annuelles ci-après n'auront aucun effet sur ses états financiers consolidés :

Modifications apportées à IFRS 10 États financiers consolidés et à IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Les modifications apportées à IFRS 10 et à IAS 28 (2011) ont été publiées en septembre 2014. Elles visent à éliminer une incohérence entre les exigences des deux normes en ce qui a trait à la vente ou à l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. Ces modifications s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016.

Modifications apportées à IAS 16 Immobilisations corporelles et à IAS 38 Immobilisations incorporelles

Les normes IAS 16 et IAS 38 ont été modifiées en mai 2014 pour préciser que l'utilisation d'un mode d'amortissement d'une immobilisation fondé sur les produits n'est pas appropriée et que, dans le cas d'une immobilisation incorporelle, cette présomption est réfutable. Ces modifications s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Modifications apportées à IAS 19 Régimes à prestations définies : Cotisations des membres du personnel

La norme IAS 19 a été modifiée en novembre 2013 pour permettre que les cotisations des membres du personnel qui sont liées uniquement aux services rendus par les membres dans la période pendant laquelle elles sont à verser soient comptabilisées comme une réduction du coût des avantages à court terme. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.

Améliorations annuelles des IFRS — Cycles 2010-2012 et 2011-2013

Les documents *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012* et *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2011-2013*, publiés en décembre 2013, comprennent un certain nombre de modifications apportées à diverses normes IFRS qui s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.



La Société continue d'évaluer l'incidence possible, sur ses états financiers consolidés, des normes suivantes:

IFRS 9 Instruments financiers

La norme IFRS 9, publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, s'inscrit dans une démarche en plusieurs phases visant à remplacer la norme actuelle IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. L'approche préconisée dans IFRS 9 est fondée sur le mode de gestion des instruments financiers appliqué par l'entité dans le cadre de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs et des passifs financiers. En plus de ce modèle logique de classement et d'évaluation, la norme finale publiée en juillet 2014 comprend un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les «pertes attendues» et une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture. Cette norme s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

La norme IFRS 15 a été publiée en mai 2014 et remplace les normes IAS 18, Produits des activités ordinaires, et IAS 11, Contrats de construction, de même qu'un certain nombre d'interprétations portant sur les produits des activités ordinaires. Elle établit un cadre exhaustif pour déterminer le moment auquel ces produits doivent être comptabilisés et la méthode d'évaluation applicable. La norme pose comme principe fondamental qu'une entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires au moment où elle transfère des biens ou des services à un client, et selon un mondant correspondant à la contrepartie que l'entité prévoit recevoir du client. Les biens ou les services sont transférés lorsque le client en obtient le contrôle. IFRS 15 impose également la communication de nombreuses informations qualitatives et quantitatives nouvelles pour aider les investisseurs à comprendre la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires. Cette norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. Lorsqu'elle adoptera IFRS 15, la Société l'appliquera intégralement pour la période courante, et rétrospectivement à tous les contrats qui ne sont pas encore achevés au début de cette période. En ce qui concerne les périodes antérieures, la Société pourra soit appliquer la norme dans son intégralité, soit adopter une approche modifiée permise par les directives transitoires.

Modifications apportées à IFRS 11 Partenariats

La norme IFRS 11 a été modifiée en mai 2014 pour fournir des indications sur la comptabilisation des intérêts acquis dans des entreprises communes dont l'activité constitue une entreprise. Cette norme s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2012-2014

Le document Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2012-2014 a été publié en septembre 2014. Ces améliorations comprennent un certain nombre de modifications à diverses normes IFRS qui s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.



E. Changement de présentation

Le 1^{er} juillet 2014, la Société a changé la présentation de ses actifs de programmation dans l'État de la situation financière. Ce changement avait pour but de regrouper la programmation dans un poste d'actif courant et un poste d'actif non courant pour se conformer davantage aux pratiques du secteur et pour offrir aux lecteurs un portrait plus transparent des actifs de programmation à chaque période de présentation de l'information financière. En conséquence, les postes «Charges payées d'avance» ou «Charges différées» ne comprendront dorénavant aucun montant au titre des émissions et des droits sur les émissions. Ce changement de présentation a eu les effets suivants sur les postes de l'État de la situation financière, mais aucun effet sur les résultats ou les capitaux propres de n'importe quelle période :

Au 31 mars 2014
Chiffres révisés
211 728
21 134
11 986
10 032

3. Créances clients et autres créances

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014
Créances clients	161 543	263 554
Provision pour créances douteuses	(3 733)	(3 719)
Autres	16 381	17 185
	174 191	277 020

La durée moyenne de crédit est de 30 jours. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de dépréciation. Une indication objective de dépréciation peut être, notamment, des recouvrements de paiements effectués par la Société dans le passé, une augmentation du nombre de retards dans les paiements qui dépassent la durée moyenne de crédit, ainsi que des changements observables dans la situation économique nationale ou locale qui sont en corrélation avec les défaillances sur les créances.

Avant d'accepter tout nouveau client, la Société examine sa demande de crédit. Elle peut avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé. Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier. De plus, la Société assure un suivi pendant l'année pour déceler toute indication de la détérioration de la qualité du crédit de ses clients.



3. Créances clients et autres créances (suite)

Les créances clients indiquées dans le tableau ci-dessus comprennent des créances (voir la note 3A) en souffrance à la fin de la période de présentation de l'information financière et pour lesquelles la Société n'a comptabilisé aucune provision pour créances douteuses parce qu'il n'y a pas eu de changement important dans la solvabilité du débiteur et qu'elle estime être encore en mesure de recouvrer les sommes dues.

Comme d'autres radiodiffuseurs, la Société a recours à des agences, qui effectuent la majorité de ses ventes de publicité dans ses médias généralistes. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. En raison de ce décalage, une partie importante des créances clients de la Société sont en souffrance, mais non dépréciées.

Le volume considérable de ventes aux agences de publicité entraîne une certaine concentration du risque de crédit. En se basant sur son expérience passée, la Société considère que le risque de crédit posé par les créances clients des agences de publicité est limité. De plus, la Société atténue ce risque en évaluant la solvabilité des agences clientes au début de la relation d'affaires et de manière continue par la suite. Au 30 septembre 2014, un débiteur de la Société était responsable de 6 % de ses revenus publicitaires totaux.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

A. Ancienneté des créances clients en souffrance, mais non dépréciées

Plus de 90 jours	38 814	16 858
61 à 90 jours	22 469	21 195
31 à 60 jours	2 754	129 016
(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014

B. Variation de la provision pour créances douteuses

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	(3 719)	(3 627)
Montants irrécouvrables sortis pendant la période	282	831
Reprises de pertes de valeur comptabilisées sur les créances	246	523
Augmentation nette de la provision pour tenir compte des nouvelles dépréciations	(542)	(1 446)
Solde à la fin de la période	(3 733)	(3 719)



4. Programmation

A. Programmation par catégorie

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014 (Révisés)
Émissions produites - complétées	57 144	70 149
Émissions produites en cours de production	108 544	42 668
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion au cours des		
douze prochains mois	60 881	98 911
	226 569	211 728
Droits de diffusion des émissions non disponibles pour diffusion au cours des		
douze prochains mois	102 371	11 986
	328 940	223 714

B. Variation de la programmation

	30 septembre 2014	31 mars 2014 (Révisés)
Solde d'ouverture	223 714	257 724
Additions	599 375	1 102 079
Émissions diffusées	(494 149)	(1 136 089)
Solde à la fin de la période	328 940	223 714

La programmation comprend les émissions de la télévision généraliste et spécialisée.

Les sorties au titre de la programmation incluses sous la ligne «Émissions diffusées» du tableau ci-dessus représentent, pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2014, respectivement 0,9 million de dollars (0,8 million en 2013) et 1,9 million de dollars (2,4 millions en 2013). Elles sont essentiellement le fait de projets achevés, d'émissions qui n'ont pas été télédiffusées depuis deux ans ou qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série.

L'entente conclue par la Société avec Rogers Communications Inc. (Rogers) pour la poursuite de la diffusion des matchs de hockey du samedi soir et des séries éliminatoires à l'émission Hockey Night in Canada est entrée en vigueur pendant le trimestre. En vertu de cette entente, la Société a acquis de Rogers une licence pour la diffusion des matchs de hockey et doit, en contrepartie, fournir à Rogers des installations et des services de production, lui permettre d'utiliser certaines marques de commerce et lui accorder du temps d'antenne pour générer des revenus publicitaires. D'une durée de quatre ans, l'entente peut être prolongée d'un an, au gré de Rogers. Compte tenu du fait qu'aucun montant monétaire ne sera échangé, un estimé de la valeur de la licence de radiodiffusion acquise pour quatre ans a été calculé et enregistré sous «Programmation» dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société. Un estimé des coûts correspondants liés à la fourniture d'installations et de services de production ainsi que des revenus différés implicites a été enregistré dans le passif des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société. La Société comptabilisera ces éléments dans les revenus et dépenses sur la durée de quatre ans du contrat.



5. Immobilisations corporelles

A. Coût et amortissement cumulé

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014
Coût	2 094 051	2 153 623
Amortissement cumulé	(1 189 350)	(1 207 086)
	904 701	946 537

(en milliers de dollars canadiens)	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2014	174 709	547 264	52 874	1 209 026	142 580	27 170	2 153 623
Acquisitions	-	-	-	1 580	744	17 814	20 138
Transferts (Se référer à la note 6) Actifs classés comme détenus	-	10 191	49	10 023	3 080	(23 254)	89
en vue de la vente Sorties et amortissements	(129)	(3 530)	-	-	-	-	(3 659)
complets	(108)	(1 792)	-	(67 298)	(6 942)	-	(76 140)
Coût au 30 septembre 2014	174 472	552 133	52 923	1 153 331	139 462	21 730	2 094 051
Amortissement cumulé au 31 mars 2014 Amortissement pour la période	-	(179 369) (17 549)	(25 836) (1 567)	(895 476) (30 681)	(106 405) (6 058)	-	(1 207 086) (55 855)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	3 530	-	-	-	-	3 530
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complètement	-	1 202	-	62 225	6 634	-	70 061
Amortissement cumulé au 30 septembre 2014	-	(192 186)	(27 403)	(863 932)	(105 829)	-	(1 189 350)
Valeur comptable nette au 30 septembre 2014	174 472	359 947	25 520	289 399	33 633	21 730	904 701



5. Immobilisations corporelles (suite)

(en milliers de dollars canadiens)	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2013	179 207	542 901	52 866	1 274 106	138 738	23 479	2 211 297
Acquisitions	-	-	-	14 472	5 130	58 055	77 657
Transferts (Se référer à la note 6) Actifs classés comme détenus en	-	9 141	1 147	35 102	7 111	(54 358)	(1 857)
vue de la vente	(4 480)	(2 353)	-	-	-	-	(6 833)
Sorties et amortissements complets	(18)	(2 425)	(1 139)	(114 654)	(8 399)	(6)	(126 641)
Coût au 31 mars 2014	174 709	547 264	52 874	1 209 026	142 580	27 170	2 153 623
Amortissement cumulé au 31 mars 2013 Amortissement pour l'exercice	-	(146 971) (34 822)	(23 910) (3 065)	(940 444) (64 167)	(102 262)	-	(1 213 587) (114 443)
Reclassement de l'amortissement des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	1 021	-	-	-	-	1 021
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et des actifs amortis complètement	-	1 403	1 139	109 135	8 246	-	119 923
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	-	(179 369)	(25 836)	(895 476)	(106 405)	-	(1 207 086)
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	174 709	367 895	27 038	313 550	36 175	27 170	946 537

Les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'établissent à 21,7 millions de dollars au 30 septembre 2014 (15,3 millions au 31 mars 2014).

B. Dépréciation et autres charges

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pendant les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2014 (zéro en 2013).

C. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

La Société classe un actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement au moyen d'une vente plutôt que de la poursuite de son utilisation. Pour que cette condition soit remplie, il faut que la vente soit probable et que l'actif soit disponible à la vente immédiatement dans l'état où il est. La direction doit s'être engagée à réaliser la vente, qui devrait répondre aux critères de constatation d'une vente dans un délai d'un an suivant la date de classement de l'actif. Un actif détenu en vue de la vente est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.



5. Immobilisations corporelles (suite)

Dans le cadre de son plan financier, la Société a élaboré une stratégie de rationalisation des biens immobiliers dont elle est propriétaire. C'est ainsi qu'au 30 septembre 2014, elle a classé, à des fins comptables, plusieurs actifs immobiliers comme détenus en vue de la vente dont la valeur comptable totale atteignait 1,6 million de dollars (6,4 millions au 31 mars 2014). Ces actifs devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

La Société a également classé 7 sites d'émetteurs (26 sites au 31 mars 2014) comme détenus en vue de la vente, puisqu'elle n'en a plus l'utilité depuis l'arrêt de la transmission analogique de signaux de télévision. Ces sites avaient une valeur comptable nette de 0,2 million de dollars au 30 septembre 2014 (0,5 million au 31 mars 2014) et devraient être vendus individuellement au cours des douze prochains mois.

D. Sorties

En septembre 2014, la Société a vendu deux propriétés situées à Windsor (Ontario) qu'elle avait classées auparavant comme détenues en vue de la vente. Le produit de la vente s'est chiffré à 2,1 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 0.6 million de dollars.

Au deuxième trimestre, la Société a comptabilisé un gain de 9,3 millions de dollars, soit le produit de l'assurance reçu pour la perte d'un car de reportage endommagé au point d'être irréparable en mai 2014. Une perte de 2,4 millions de dollars avait été comptabilisée pour ce car au premier trimestre de cette année.

En juin 2014, la Société a vendu une propriété située à Halifax (Nouvelle-Écosse) qu'elle avait classée auparavant comme détenue en vue de la vente. Le produit de la vente s'est chiffré à 3,8 millions de dollars et a donné lieu à un gain de 0,4 million de dollars, comptabilisé au premier trimestre.

Les gains comptabilisés ont été compensés en partie par des pertes occasionnées par la sortie ou le remplacement d'équipements dans le cycle normal de renouvellement des actifs de la Société.



6. Immobilisations incorporelles

La valeur comptable des immobilisations incorporelles s'établit comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014
Coût	173 264	169 728
Amortissement cumulé	(148 451)	(146 332)
	24 813	23 396

(en milliers de dollars canadiens)	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2014	140 893	23 887	4 948	169 728
Acquisitions	-	28	4 832	4 860
Transfers (Se référer à la note 5)	663	729	(1 481)	(89)
Sorties et amortissements complets	(1 235)	-	-	(1 235)
Coût au 30 septembre 2014	140 321	24 644	8 299	173 264
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	(136 720)	(9 612)	-	(146 332)
Amortissement pour la période	(944)	(2 273)	-	(3 217)
Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et				
des actifs amortis complètement	1 098	-	-	1 098
Amortissement cumulé au 30 septembre 2014	(136 566)	(11 885)	-	(148 451)
Valeur comptable nette au 30 septembre 2014	3 755	12 759	8 299	24 813

	Logiciels développés à l'interne		Projets d'immobilisations	Total
(en milliers de dollars canadiens)		acquis	inachevés	Total
Coût au 31 mars 2013	139 316	14 316	2 293	155 925
Acquisitions	-	117	12 419	12 536
Transferts (Se référer à la note 5)	2 167	9 454	(9 764)	1 857
Sorties et amortissements complets	(590)	-	-	(590)
Coût au 31 mars 2014	140 893	23 887	4 948	169 728
Amortissement cumulé au 31 mars 2013	(134 328)	(4 034)	=	(138 362)
Amortissement pour l'exercice Reclassement de l'amortissement des actifs sortis et	(2 982)	(5 578)	-	(8 560)
des actifs amortis complètement	590	=	-	590
Amortissement cumulé au 31 mars 2014	(136 720)	(9 612)	-	(146 332)
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	4 173	14 275	4 948	23 396



7. Participation dans une entreprise associée

A. Description de la participation

Au 30 septembre 2014, la Société détenait 13 056 787 actions à droit de vote subalternes de catégorie A de Sirius XM Canada Holdings Inc. (SiriusXM), ce qui lui conférait 10,20 % des titres de capitaux propres et une participation avec droit de vote de 9,68 % dans SiriusXM. Elle avait reçu ces actions par suite de la conversion, le 21 mars 2014, de ses actions avec droit de vote de catégorie B. Cette opération n'a pas modifié sa part des titres de capitaux propres de SiriusXM.

La Société dispose d'un siège au conseil d'administration de SiriusXM en raison des titres de capitaux propres (10,20 %) qu'elle détient dans cette entreprise. Elle a le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et d'exploitation de SiriusXM du fait de sa représentation à son conseil, de sa participation avec droit de vote et de sa relation d'affaires continue avec elle. Par conséquent, la Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur SiriusXM et comptabilise son investissement dans cette entreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 28 juillet 2014, la Société a vendu 4 800 000 d'actions de catégorie A de SirusXM pour un produit net de 33,5 millions de dollars.

La politique de distribution de SiriusXM prévoit le versement de dividendes trimestriels et, selon le bon vouloir de l'entreprise, de dividendes spéciaux. Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2014, SiriusXM a versé à la Société respectivement 1,9 million de dollars (1,9 million en 2013) et 14,2 millions de dollars (3,3 millions en 2013) en dividendes trimestriels et spéciaux.

B. Considérations comptables

La date de clôture de l'exercice de SiriusXM est le 31 août et ne coïncide pas avec celle de la Société. La norme IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises, prescrit que l'écart entre la date de clôture d'une entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois. Conformément à cette exigence, la Société a inclus les résultats intermédiaires de SiriusXM qui lui reviennent dans ses résultats pour la période allant jusqu'au 31 août 2014, en phase avec les dernières informations fournies par SiriusXM qui peuvent être rendues publiques. IAS 28 prescrit également un ajustement au résultat pour toute transaction importante qui survient pendant la période en question. Aucun ajustement de ce type n'a été nécessaire pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (aucun en 2013).

La juste valeur de la participation de la Société dans SiriusXM au 30 septembre 2014 était de 93,5 millions de dollars (154,5 millions de dollars au 31 mars 2014). Étant donné qu'elle est basée sur le cours de clôture des actions de catégorie A de SiriusXM au 30 septembre 2014, on considère qu'il s'agit d'une évaluation de niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Les informations financières résumées concernant les placements de la Société sont les suivantes :

(en milliers de dollars canadiens)	Participation a	au:	Valeur comptable au :		
	30 septembre 2014	31 mars 2014	30 septembre 2014	31 mars 2014	
SiriusXM - actions de cat. A	10 %	14 %	_	1 855	



7. Participations dans une entreprise associée (suite)

Le tableau suivant présente un rapprochement de la valeur comptable de l'investissement de la Société dans SiriusXM, telle que comptabilisé dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	1 855	3 473
Quote-part des profits de l'entreprise associée	12 341	4 440
Dividendes reçus	(14 196)	(7 098)
Gain sur dilution	-	1 040
Solde à la fin de la période	-	1 855

La Société n'a aucun passif éventuel ni engagement en ce qui a trait à son entreprise associée.

C. Information financière

Les informations financières résumées ci-dessous représentent les montants inclus dans les états financiers IFRS de SiriusXM :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014 ¹	31 mars 2014 ²
Actifs courants	42 133	63 913
Actifs non courants	287 260	294 109
Passifs courants	(203 850)	(201 551)
Passifs non courants	(212 771)	(143 184)
Actifs nets	(87 228)	13 287

¹ Ces montants représentent les résultats de SiriusXM au 31 août 2014.

² Ces montants représentent les résultats de SiriusXM au 28 février 2014.

	Pour les trois mois terminés	le 30 septembre	Pour les six mois terminés le 30 septembre		
(en milliers de dollars canadiens)	2014 ¹	2013 ²	2014 ¹	2013 ²	
Revenus	77 261	78 008	148 686	151 694	
Résultat net et résultat global	4 428	4 078	(432)	4 854	

¹ Les montants pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2014 comprennent les résultats de SiriusXM pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 31 août 2014

SiriusXM n'a abandonné aucune activité. Elle n'est assujettie à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à ses investisseurs.

² Les montants pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2013 comprennent les résultats de SiriusXM pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 31 août 2013.



8. Créditeurs et charges à payer

	84 683	106 297
Autres	2 520	3 173
Charges à payer	45 494	64 318
Fournisseurs	36 669	38 806
(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014

9. Provisions

(en milliers de dollars canadiens)		Coût de restructuration				
	Réclamations et poursuites	Environnemental	Réduction des effectifs	Mise hors service d'actifs	Total	
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2014 Provisions supplémentaires comptabilisées	31 130 6 291	588	9 960	905	32 623 16 251	
Provisions utilisées Réductions découlant d'une	(912)	(20)	(2 120)	(281)	(3 333)	
réévaluation ou d'un règlement sans coût	(4 326)	-	(2 593)	-	(6 919)	
Solde à la fin de la période	32 183	568	5 247	624	38 622	

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration ont été engagés au premier trimestre de l'exercice suite à l'annonce, en avril, que la Société était aux prises avec un déficit budgétaire et d'autres pressions financières s'élevant à 130 millions de dollars. Le plan de restructuration de la Société prévoit l'élimination de 657 postes sur deux ans. Les charges comptabilisées à ce jour comprennent celles ayant trait au programme de réduction des effectifs auquel la Société s'est manifestement engagée et dont les coûts peuvent être estimés.

La provision pour mise hors service est notamment rattachée à la cessation de la transmission de signaux de télévision analogique et de la transmission sur ondes courtes. Les travaux à l'origine de la provision de 0,6 million de dollars (0,9 million au 31 mars 2014) devraient être achevés au cours du prochain exercice.



9. Provisions (suite)

B. Réclamations et poursuites

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires élevés ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables, sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Au 30 septembre 2014, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 32,2 millions de dollars (31,1 millions au 31 mars 2014) au chapitre des litiges. Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classées comme courantes, puisque la Société s'attend à les résoudre dans les douze prochains mois.

C. Passif environnemental

Au 30 septembre 2014, la Société avait constitué une provision d'une valeur de 0,6 million de dollars pour un problème environnemental (0,6 million au 31 mars 2014). Des échantillons de terrain prélevés à l'ancien site de transmission de la Société situé au mont Logan ont révélé la présence d'hydrocarbures, ce qui oblige la Société à décontaminer le sol. Les coûts des travaux de décontamination qu'il reste à faire sont estimés à 0,6 million de dollars. Les travaux devraient être achevés en grande partie durant l'automne de 2014, mais il faudra peut-être six ans pour terminer le tout.

D. Éventualités

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir réelles lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se réalisent ou ne se réalisent pas. La Société n'a constaté aucune provision au titre de passifs éventuels.



Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

Les passifs liés au personnel s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	Courant		Non courant		
	30 septembre 2014	31 mars 2014	30 septembre 2014	31 mars 2014	
Passif net au titre des prestations définies	-	-	26 470	61 961	
Avantages futurs du personnel	-	-	137 940	136 481	
Indemnités de vacances	50 625	59 282	-	-	
Réduction des effectifs	16 769	8 125	-	-	
Passifs liés aux salaires	56 759	73 118	116	128	
	124 153	140 525	164 526	198 570	

Le régime de retraite à prestations définies de la Société est exposé aux risques suivants :

Risque de capitalisation : le risque de capitalisation est l'un des principaux risques courus par les promoteurs d'un régime de retraite. Il s'agit ici du risque que les rentrées de fonds du régime de retraite de la Société provenant des placements et des cotisations soient en deçà de l'obligation du régime au titre des prestations définies, donnant ainsi naissance à un passif non capitalisé. Les autorités réglementaires exigent que les régimes de retraite aux prises avec un déficit de capitalisation versent des cotisations spéciales étalées sur des périodes futures précises.

Les baisses des taux d'actualisation et les placements qui ne génèrent pas les rendements attendus sont les principaux éléments déclencheurs de ce risque. Par ailleurs, des facteurs non économiques, comme l'évolution démographique des participants, influent aussi sur l'obligation au titre des prestations définies.

La gestion du risque de capitalisation repose sur deux actions : un examen et un suivi du ratio de capitalisation sur une base régulière et une vérification de la conformité des décisions de placement avec les politiques et les procédures de placement établies et avec les lois applicables. Lors de sa revue annuelle de l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP), le Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada veille à ce que les régimes de retraite obtiennent un taux de rendement à long terme qui leur permet d'atteindre leurs objectifs de capitalisation et d'assumer la croissance constante de leur obligation.

Autres risques : les actifs du régime sont également exposés à divers risques financiers inhérents aux placements. Il s'agit du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de prix) et du risque de liquidité. Qui plus est, l'évaluation de l'obligation et des coûts au titre des prestations définies comporte une certaine dose d'incertitude en raison de l'utilisation d'estimations actuarielles (voir ci-dessous). L'effet de ces facteurs sur la réévaluation de l'actif au titre des prestations de retraite ainsi que du passif au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être parfois important et fluctuant.



10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies et la charge de retraite sont les suivantes :

Hypothèses – taux annuels	30 septembre 2014	31 mars 2014
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux d'actualisation	4,25 %	4,00 %
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre		
des régimes de retraite et autres avantages du personnel :		
Taux d'actualisation – régime de retraite	4,00 %	4,25 %
Taux d'actualisation – indemnité de cessation d'emploi	3,25 %	3,50 %
Taux d'actualisation – prestations d'invalidité de longue durée	3,25 %	3,50 %
Taux d'actualisation – assurance vie	3,75 %	4,00 %
	table de mortalité des membres de Radio-Canada	table de mortalité des membres de Radio-Canada
	basée sur l'expérience du	basée sur l'expérience du
	régime de retraite	régime de retraite
Mortalité	de Radio-Canada	de Radio-Canada
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au	1,50 % en 2014, 2015	1,50 % en 2014, 2015
rendement et les promotions	et 2,75 % par la suite	et 2,75 % par la suite
	7,77 % en 2014	7,77 % en 2014
Taux d'évolution du coût des soins de santé	baisse à 4,5 % sur 14 ans	baisse à 4,5 % sur 14 ans
Indexation des prestations en cours de versement	1,65 %	1,65 %

La capitalisation du Régime est basée sur les évaluations actuarielles qui sont faites une fois par an. Les employés doivent cotiser au Régime selon un pourcentage de leur salaire admissible. La Société complète la capitalisation, au besoin, selon les évaluations actuarielles.

Les taux de cotisations des employés à temps plein sont les suivants :

	2014	2013
Sur les gains jusqu'au maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État ¹		
1 ^{er} avril au 30 juin	6,19 %	5,53 %
1 ^{er} juillet au 30 septembre	6,25 %	6,19 %
Sur les gains dépassant le maximum des gains admissibles pour le régime de pension de l'État ¹		
1 ^{er} avril au 30 juin	8,14 %	7,27 %
1 ^{er} juillet au 30 septembre	8,22 %	8,14 %

¹ En 2014, ce maximum est de 52 500 \$ (51 100 \$ en 2013).



10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

La Société a effectué les paiements suivants au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme :

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Prestations versées directement à des bénéficiaires	2 967	3 876	5 934	7 212
Cotisations habituelles de l'employeur aux				
régimes de retraite	14 801	14 575	28 835	28 430
Total des paiements pour les régimes à prestations		·		
définies	17 768	18 451	34 769	35 642

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière est le suivant :

(en milliers de dollars canadiens)		30 sep	tembre 2014			31 mars 2014
	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite capitalisé	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime	5 879 154	-	-	5 587 972	-	-
Obligation au titre des prestations définies	5 814 146	91 478	137 940	5 562 330	87 603	136 481
Actif net (passif) lié à l'obligation au titre des prestations définies	65 008	(91 478)	(137 940)	25 642	(87 603)	(136 481)



Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014			31 mars 2014	
	Régimes de	Autres avantages postérieurs	Régimes de	Autres avantages postérieurs	
Obligation au titre des prestations définies,	retraite	à l'emploi	retraite	à l'emploi	
solde d'ouverture	5 649 933	136 481	5 586 813	150 126	
Coût des services rendus	49 420	2 376	109 923	5 825	
Coût financier	118 642	2 294	221 228	5 289	
Cotisations des employés	20 997	-	47 833	-	
Réévaluations :					
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	-	-	215 950	(6 659)	
Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	208 714	2 723	(239 362)	(3 680)	
Écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	(5 186)	=	(21 093)	=	
Prestations versées	(136 896)	(5 934)	(271 359)	(14 420)	
Obligation au titre des prestations définies, fin de la période	5 905 624	137 940	5 649 933	136 481	

Les variations de la juste valeur des actifs du régime ont été les suivantes :

(en milliers de dollars canadiens)	30 s	30 septembre 2014		31 mars 2014	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	
Juste valeur des actifs du régime, solde d'ouverture	5 587 972	-	5 393 484	-	
Frais d'administration (autres que les coûts de gestion des placements)	(2 670)	-	(5 300)	-	
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de retraite Rendement des actifs du régime de retraite, à l'exclusion des revenus	116 898	-	212 490	-	
d'intérêts	264 018	-	149 519	-	
Cotisations des employés	20 997	-	47 833	-	
Cotisations de la Société	28 835	5 934	61 305	14 420	
Prestations versées	(136 896)	(5 934)	(271 359)	(14 420)	
Juste valeur des actifs du régime, fin de la période	5 879 154	-	5 587 972	-	



10. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les montants comptabilisés en résultat global au titre des régimes à prestations définies sont indiqués dans le tableau

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Coût des services rendus	25 898	29 077	51 796	57 874
Frais d'administration (autres que les coûts de				
gestion des placements)	1 335	1 325	2 670	2 650
Coût financier de l'obligation au titre des prestations				
définies	60 468	56 703	120 936	113 261
Revenus d'intérêts tirés des actifs du régime de				
retraite	(58 449)	(53 122)	(116 898)	(106 244)
Réévaluations comptabilisées en résultat net	-		148	(282)
Charge comptabilisée en résultat net	29 252	33 983	58 652	67 259
Plus:		_		_
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du				
résultat global	(113 988)	(6 204)	(57 915)	(145 319)
Total comptabilisé en résultat global	(84 736)	27 779	737	(78 060)

Les résultats non distribués comprennent des gains actuariels cumulatifs de 237,8 millions de dollars au 30 septembre 2014 (gains de 179,9 millions au 31 mars 2014).

La charge totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat global de la Société :

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminé	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013	
Coûts des services de télévision, de radio					
et de nouveaux médias	28 081	32 688	56 305	64 707	
Transmission, distribution et collecte	878	971	1 760	1 914	
Administration nationale	293	324	587	638	
Total	29 252	33 983	58 652	67 259	



11. Revenus

La Société a comptabilisé des revenus provenant des sources suivantes :

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Publicité	64 618	60 643	192 174	178 763
Revenus d'abonnement	33 647	33 344	67 528	66 263
Location d'immeubles, de pylônes de transmission,				
d'installations et de services	12 864	12 434	23 063	22 233
Production	9 705	4 842	12 670	7 806
Programmation numérique	3 662	2 075	12 702	5 211
Droits de retransmission	2 453	1 179	3 213	1 940
Commandites d'émission	1 768	1 789	2 389	2 974
Autres services	595	215	705	1 290
Total des revenus liés à la prestation				
des services	129 312	116 521	314 444	286 480
Total des revenus financiers	2 753	2 290	5 051	4 456
Contribution du Fonds pour l'amélioration				
de la programmation locale (FAPL)	4 795	8 043	8 948	18 431
Revenus de contrats-échanges autres				
que publicitaires	922	777	1 860	2 121
Gain sur taux de change	264	174	834	397
Gain (perte) net(te) provenant de l'évaluation				
à la juste valeur d'instruments financiers	83	(237)	(416)	(165)
Total des revenus	138 129	127 568	330 721	311 720



12. Financement public

Le crédit parlementaire approuvé et les sommes reçues par la Société sont ventilés comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois term	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2014	2013	2014	2013		
Financement des activités d'exploitation	102 000	223 812	322 036	496 848		
Financement des immobilisations	22 000	25 189	45 965	51 153		
Financement du fonds de roulement	1 000	1 000	2 000	2 000		
	125 000	250 001	370 001	550 001		

Le financement public approuvé et reçu par la Société au cours du trimestre est comptabilisé comme ci-après dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le crédit d'exploitation est comptabilisé dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat, pour le montant qui correspond à la différence nette entre les charges et les revenus autogénérés budgétés pour le trimestre.

Les budgets trimestriels sont dérivés du budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice. Ils reflètent le financement public attendu de l'exercice ainsi que les impacts saisonniers des charges et des revenus autogénérés.

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière et le revenu est comptabilisé dans l'État consolidé résumé intermédiaire du résultat de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles auxquelles il se rapporte.

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014	31 mars 2014
Solde d'ouverture	518 272	525 696
Financement public au titre des immobilisations	45 965	103 856
Amortissement du financement des immobilisations différé	(51 896)	(111 280)
Solde à la fin de la période	512 341	518 272



13. Saisonnalité

Environ 60 % du financement de la Société, à l'exclusion du crédit parlementaire, provient de revenus publicitaires ayant tendance à suivre un cycle saisonnier, ceux du deuxième trimestre étant habituellement les moins élevés en raison de la baisse des cotes d'écoute durant la saison estivale. Les revenus publicitaires tendent également à varier en fonction des conditions du marché et de l'économie en général ainsi qu'en fonction de la grille de programmation. Les revenus d'abonnement sont plus stables d'un trimestre à l'autre et représentent environ 20 % des revenus totaux de la Société.

Les charges d'exploitation tendent également à suivre un cycle saisonnier lié aux variations de la grille de programmation.

14. Variations du fonds de roulement

(en milliers de dollars canadiens)	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre	
	2014	2013	2014	2013
Variations du fonds de roulement sont composées de :				
Créances clients et autres créances	57 724	50 134	116 517	37 506
Programmation	(62 769)	(56 319)	(14 841)	(35 078)
Stocks de marchandisage	51	528	15	504
Charges payées d'avance	(193)	(353)	(3 294)	1 395
Créditeurs et charges à payer	12 364	9 728	(21 624)	(23 295)
Provisions	(5 557)	(1 627)	5 999	(717)
Revenus différés	13 213	1 313	13 471	2 375
Passifs au titre des régimes de retraite et autres				
avantages du personnel	(14 409)	(3)	(14 381)	(14 535)
	424	3 401	81 862	(31 845)



15. Évaluations de la juste valeur

Les justes valeurs de la trésorerie, des créances clients et autres créances, de la tranche à court terme des billets à recevoir, de la tranche à court terme de l'investissement dans un contrat de location-financement, des créditeurs et des charges à payer, de la tranche à court terme de la dette obligataire, de la tranche à court terme de l'obligation au titre de contrats de location-financement, de la tranche à court terme des effets à payer et du passif d'encaissement anticipé avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées.

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers de la Société:

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2014		31 mars 2014			
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Méthode	Note
Instruments financiers évalués à la juste valeur de façon récurrente :						
Actifs financiers dérivés						
Contrats à terme	81	81	446	446	Niveau 2	(a)
Options sur actions	174	174	235	235	Niveau 2	(b)
Instruments financiers évalués au coût amorti :						
Billets à recevoir (non courant)	44 755	51 539	45 961	52 416	Niveau 2	(c)
Investissement dans un contrat de location-financement						
(non courant)	48 783	56 857	50 138	57 745	Niveau 2	(c)
Dette obligataire (non courant)	258 042	340 320	264 599	346 602	Niveau 2	(d)
Obligation au titre de contrats de location-financement						
(non courant)	27 528	28 854	33 676	35 597	Niveau 2	(d)
Effets à payer (non courant)	103 759	114 726	106 930	116 740	Niveau 2	(d)

La « méthode » renvoie à la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-dessous. Chaque niveau de données d'entrée correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs:

- Niveau 1 Cours sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 Données d'entrée autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement
- Niveau 3 Données d'entrée qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables)

Il n'y a pas eu de transferts entre les différents niveaux pendant les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2014.

- (a) La juste valeur est établie d'après un modèle des flux de trésorerie actualisés basé sur les prix observables sur un marché à terme normalisé.
- (b) La juste valeur est estimée grâce à un modèle d'évaluation des options dont les principales données d'entrée sont notamment le cours de clôture des actions détenues, les taux officiels des obligations du gouvernement et les rendements des actions observables directement.



15. Évaluations de la juste valeur (suite)

- (c) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement, dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.
- (d) La juste valeur des divers passifs financiers de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus, actualisée au moyen des taux officiels des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables, et ajustée par un facteur qui reflète la solvabilité des contreparties.

16. Parties liées

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société conclut des transactions avec des parties liées conformément aux conditions commerciales normales applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises, ainsi qu'aux prix du marché, et les comptabilise à la juste valeur. Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées :

A. Transactions avec des parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

(en milliers de dollars canadiens)		Prestation de services			
	Pour les trois mois terminés l	e 30 septembre	Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2014	2013	2014	2013	
Entreprise associée	750	733	1 422	1 294	
Autres entités liées ¹	30	30	60	60	
	780	763	1 482	1 354	

¹ Les transactions avec les autres entités liées correspondent essentiellement à la prestation de services administratifs au Régime de retraite de la Société.



16. Parties liées (suite)

(en milliers de dollars canadiens)		Cotisations de retraite			
	Pour les trois mois terminés le 30 septembre		Pour les six mois terminés le 30 septembre		
	2014	2013	2014	2013	
Régime de retraite de la Société	14 801	14 575	28 835	28 430	

La Société n'a comptabilisé aucun montant pour des services reçus de parties liées pendant les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2014 (zéro en 2013).

Les sommes à recevoir des parties liées s'établissaient comme suit à la fin de la période :

(en milliers de dollars canadiens)	Sommes dues par les	Sommes dues par les parties liées		
	30 septembre 2014	31 mars 2014		
Entreprise associée	206	379		
Autres entités liées	-	8		
	206	387		

La Société ne devait aucune somme à des parties liées au 30 septembre 2014 (aucune au 31 mars 2014).

Les sommes à recevoir ne sont pas garanties et seront réglées en espèces. Aucune charge n'a été comptabilisée dans l'exercice en cours ou dans des exercices antérieurs relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

B. Autres transactions avec une entreprise associée

La Société n'a effectué aucune transaction significative avec son entreprise associée pendant l'exercice en cours ou l'exercice précédent autre que les dividendes reçus, comme il est indiqué à la note 7.

C. Transactions avec des entités liées à des autorités publiques

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à une autorité publique »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à une autorité publique, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Ces transactions sont effectuées dans le cadre normal des activités de la Société, à des conditions comparables à celles qui caractérisent les transactions faites avec d'autres entités non liées à une autorité publique. Dans le contexte de l'achat et de la vente de biens et de services, CBC/Radio-Canada s'est dotée de politiques d'approvisionnement, d'une stratégie de fixation des prix et d'un processus d'approbation qui ne tiennent pas compte des liens des contreparties avec une autorité publique.



16. Parties liées (suite)

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, la valeur globale des transactions significatives de la Société avec d'autres entités liées à une autorité publique s'établit à 0,3 million de dollars (0,7 million en 2013) et à 0,3 million de dollars (0,3 million en 2013) respectivement pour la prestation de services et pour l'achat de biens et de services. Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2014, la valeur globale des transactions significatives de la Société avec d'autres entités liées à une autorité publique s'établit à 0,5 million de dollars (0,8 million en 2013) et à 0,7 million de dollars (1,0 million en 2013) respectivement pour la prestation de services et pour l'achat de biens et de services. Aucune transaction individuellement significative n'a été effectuée pendant les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2014 (aucune en 2013).

17. Engagements

La Société conclut des engagements concernant le renouvellement de contrats d'achat et la signature de nouveaux contrats d'achat. Des contrats de location simple sont passés pour des biens immobiliers, la distribution réseau et de l'équipement, donnant également lieu à des engagements. La direction estime que ces nouveaux engagements, pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014, entraîneront des charges futures d'environ 79,0 millions de dollars (85,9 millions en 2013). Au 30 septembre 2014, la Société avait, au total, des engagements de 655,6 millions de dollars (611,8 millions au 31 mars 2014) devant être payés au cours des 45 prochaines années.

18. Événement postérieur à la date de clôture

Le 27 octobre 2014, la Société s'est vue signifier une déclaration à l'appui d'une poursuite de 55 millions de dollars, par un ex-employé alléguant que CBC/Radio-Canada avait fait preuve d'abus de confiance, de mauvaise foi et de diffamation dans sa décision de mettre fin à son emploi. De plus, un grief a été déposé par le syndicat de l'employé. La Société conteste vigoureusement ces actions et a déposé le 5 novembre 2014 une requête en rejet de la poursuite sur la base qu'elle peut être traitée dans le cadre du processus d'arbitrage du syndicat. Il est encore trop tôt pour évaluer les éventuelles conséquences financières de cette affaire sur la Société.

Le 30 octobre 2014, la Société a annoncé des initiatives de restructuration qui se solderaient par l'élimination de l'équivalent d'environ 400 postes à temps plein. Ces initiatives s'inscrivent dans le plan stratégique de la Société rendu public en juin 2014, *Un espace pour nous tous*, et dont la mise en œuvre exige des réductions d'effectifs jusqu'à hauteur de 1500 employés d'ici 2020.

La Société s'attend à ce que la plupart des employés touchés reçoivent un avis de cessation d'emploi d'ici la fin de novembre et les autres, au début de 2015. Les coûts de restructuration liés aux réductions des effectifs (indemnités de cessation d'emploi, maintien des protections et services de replacement externe) s'élèveront à environ 15,0 millions de dollars.